

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE MONITEUR DU REVUE DES MARCHES DE LA FINANCE DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

M. E. DANSEREAU,
Gérant.

Bureaux, -319, RUE NOTRE-DAME.

Abonnement par an : Canada, \$2.00
Etats-Unis, \$2.00. Europe, 18 frs.

VOL. I.

MONTRÉAL, VENDREDI, 18 MARS 1881.

No. 4

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES,

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES, Etc.

VIN DE MESSE EN GROS

286 RUE ST. PAUL

ET

127 & 129 RUE DES COMMISSAIRES.

MONTREAL.

M. FISHER SONS & CO.

MONTREAL

ET

FISHER & CO.

HUDDERSFIELD, Angleterre.

Fabricants d'Étoffes de Laine et Importateurs de Tweeds Anglais et Écossais, Coatings, d'Étoffes et de Tissus pour vêtements, Fournitures de tailleurs.

Notre assortiment pour la saison du printemps est considérable et offre un grand choix dans toutes les branches.

184, RUE MCGILL, MONTREAL

MANUFACTURES :

MONTREAL ET HUDDERSFIELD.

H. A. NELSON & SONS

Marchands en gros de

Pendules, Objets d'Étagère,

ARTICLES DE FANTAISIE,

Jouets et Articles de Bois.

BALAIS ET BROSSES,
do DIVERS GENRES, } Mats.
do EN CRIN,
do EN CRIN POUR FOYER.

Brosses et Pinceaux, pour nettoyage, Poêles, Chaussures, Blanchissage, Peinture, Vernis, Chevaux, Escaliers et Foyers.

Epingles à linge, rondes et à ressort, Articles de Beurrerie, Seaux, Vases, Cuillères et Palettes, 1-8, 1-4, 1-2, 1 lb Moules à beurre. Barattes cylindriques et autres.

Assortiment le plus complet dans toutes les branches et les plus récentes inventions.

MONTREAL : 57, 59, 61 & 63, RUE ST. PIERRE.

TORONTO : 56 & 58 FRONT STREET.

J. HUDON & CIE.

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET PROVISIONS

EN GROS

304 RUE ST. PAUL

ET

247 RUE DES COMMISSAIRES.

MONTREAL

J. Hudon,
Chs. Hébert,
A. S. Hamelin.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.
IMPORTERS OF
QUEBEC, THIBAUDEAU FRÈRES & C^o. LONDON, THIBAUDEAU BROS. & C^o.
FRENCH AMERICAN & GERMAN GOODS
JE DÉFIE
N^o 332 St Paul St. MONTREAL

Banques.

Banque de Montréal.

ÉTABLIE EN 1818.

Capital souscrit.....\$12,000,000
Capital payé..... 11,999,200
Fonds de Réserve..... 5,000,000

COMITÉ DES DIRECTEURS :

George Stephen, Ecr, *Président.*
G. W. Campbell Ecr, M.D., *Vice-Président.*
Hon. Thos. Ryan, Sir A. T. Galt, G.C.M.G.
Peter Redpath, Ecr, Edward Murphy, Ecr,
Hon. Donald A. Smith, Gilbert Scott, Ecr,
Alexander Murray, Ecr,
C. F. Smithers, *Gérant-Général.*

BRANCHES ET AGENCES EN CANADA :

Montréal.—W. J. Buchanan, *Gérant.*

Almonte, Ont.	Hamilton, Ont.	Picton, Ont.
Bellefleur, Ont.	Kingston, "	Port Hope, "
Brantford, "	Lindsay, "	Québec, Que.
Brockville, "	London, "	Sarnia, Ont.
Chatham, N.B.	Moncton, N.B.	Stratford, "
Cobourg, Ont.	Newcastle "	St. John, N.B.
Cornwall, "	Ottawa "	St. Nary's, Ont.
Goderich, "	Perth, "	Toronto, "
Halifax, N.E.	Peterboro "	Winnipeg, M.

A. Macnider, *Inspecteur.*

Agents en Angleterre.—London, Bank of Montreal, 9, Birchin Lane, Lombard Street, London Committee, E. H. King, Esq., Chairman Robert Gillespie, Esq., Sir John Rose, Bart, K.C.M.G.

Banquiers en Angleterre.—London, The Bank of England; The London & Westminster Bank; The Union Bank of London.—Liverpool, The Bank of Liverpool.—Scotland, The British Linen Company and Branches.

Agents aux Etats-Unis.—New-York, Walter, Watson and Alex. Lang, 59, Wall Street.—Chicago, Bank of Montreal, 154, Madison Street.

Banquiers dans les Etats-Unis.—New-York, The Bank of New-York, N.B.A.; The Merchants' National Bank.—Boston, The Merchants' National Bank.—Buffalo, The Farmers' and Mechanics' National Bank.—San Francisco, The Bank of British Columbia.

Correspondants.—St. John, Nfld., The Union Bank of Newfoundland.—British Columbia, The Bank of British Columbia.—New Zealand, The Bank of New-Zealand.—India, China, Japan, Australia, Oriental Bank Corporation.

Emet des notes circulaires et des lettres de crédit aux voyageurs pour toutes les parties du monde.

La Banque de Québec.

Incorporée par Charte Royale, 1818.

Capital - - - - - \$3,000,000

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC.

DIRECTEURS.

JAS. G. ROSS, Ecr, *Président.*
WILLIAM WITTHALL, Ecr, *Vice-Président.*
Sir N. F. BELLEAU, HENRY FRY, Ecr,
SMITH, Ecr, Wm. WHITE, Ecr.

JAMES STEVENSON, Ecr, *Caissier.*

Succursales et Agences au Canada.

Ottawa, Ont.	Toronto, Ont.
Montréal, Qué.	Pembroke, Ont.
Trois-Rivières, Qué.	Ste. Catherine's, Ont.
	Thorold, Ont.

C. HENRY, *Inspecteur.*

Agents à New-York :
Messieurs Maitland, Phelps & Co.
Agents à Londres :
The Union Bank of Canada.

Banques.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par un acte du Parlement 1855

CAPITAL : \$2,000,000 | SURPLUS : \$140,000

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

DIRECTEURS :

Hon. Ths. Workman, M. P., *Président.*
J. H. R. Molson, Ecr, *Vice-Président.*
S. H. Ewing, Ecr, R. W. Shepherd, Ecr.,
Hon. D. L. Macpherson, H. A. Nelson, Ecr.,
Miles Williams, Ecr.
F. Wolferston Thomas, *Gérant.*
M. Heaton *Inspecteur.*

SUCCURSALES DE LA BANQUE MOLSON.

Brockville,	Meaford,	Smith's Falls,
Clinton,	Millbrook,	St. Thomas,
Exeter,	Morrisburg,	Toronto,
Ingersoll,	Owen Sound,	Sorel, P. Q.,
London,	Ridgetown,	Trenton.

AGENTS DANS LA PUISSANCE.

Québec—Banque de Québec et des Cantons de l'Est. Ontario et Manitoba—Banque Ontario, Banque de Québec, Banque Fédérale et leurs succursales. Nouveau-Brunswick—Banque du Nouveau-Brunswick, St. Jean. Nouvelle-Ecosse—Halifax Banking Co. et ses succursales. Ile du Prince Edouard—Union Bank of P. E. I., Charlottetown et Summerside. Terre-Neuve—Commercial Bank of Newfoundland, St. Jean.

AGENTS AUX ETATS-UNIS.

New York—Mechanics' National Bank, M.M. Morton, Bliss & Cie., M.M. W. Watson et Alex. Lang. Boston—Merchants National Bank, M.M. Kidd r, Peabody & Cie. Portland—Casco National Bank; Chicago, First National Bank; Cleveland, Commercial National Bank; Detroit, Mechanics' Bank; Buffalo, Farmers and Mechanics' National Bank; Milwaukee, Insurance Co. Bank; Toledo, Second National Bank; Helena, Montana, First National Bank; Fort Benton Montana, First National Bank.

AGENTS EN EUROPE.

Londres, Alliance Bank (limitée)
M.M. Glynn, Mills, Currie & Co.
M.M. Morton, Rose & Cie.
Anvers (Belgique), La Banque d'Anvers.
Collections faites dans toute la Puissance.—Retour prompt aux taux les plus bas.

La Banque Jacques-Cartier

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital autorisé, - - - - \$500,000
Capital souscrit, - - - - 500,000
Capital payé, - - - - 500,000

DIRECTEURS :

ALPH. DESJARDINS, Ecr., M.P., *Président.*
WILLIAM WEIR, Ecr., *Vice-Président.*
L. H. MASSUE, Ecr. M.P | OL. FAUCHER fils, Ecr.
J. L. CASSIDY, Ecr. | J. B. RENAUD, Ecr.
A. L. DE MARTIGNY, *Caissier.*

Succursale de Beauharnois :
A. CLÉMENT, Agent.
Succursale de St. Hyacinthe :
S. A. DUROCHER, *Gérant.*

Agents à New-York, National Bank of Republic.
Agents à Londres, (Angleterre),
Glynn, Mills, Currie & Co.

Banques.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital \$5,000,000
Fonds de Réserve. 475,000

DIRECTEURS.

Hon. John Hamilton, *Président.*
John McLennan, Ecr, *Vice-Président.*
Sir Hugh Allan, Andrew Allan, Ecr,
H. Mackenzie, Ecr, Robt. Anderson, Ecr,
Wm. Darling, Ecr, Jonath. Hodgson, Ecr,
Adolphe Masson, Ecr.

George Hague, *Gérant-Général*

Wm. J. Ingram, *Ass.-Gérant-Général.*

Succursales.—Belleville, Berlin, Brampton, Chatham, Galt, Gananoque, Hamilton, Ingersoll, Kincardine, Kingston, London, Montreal, Napanee, Ottawa, Owen Sound, Perth, Prescott, Québec, Renfrew, Stratford, St-Jean, Q., St. Thomas, Toronto, Walkerton, Waterloo, Ont., Windsor, Winnipeg, Man.

Banquiers en Angleterre.—The Clydesdale Banking Co., 30, Lombard Street, Londres, Glasgow et ailleurs.

Agences à New-York.—48, Exchange Place, M.M. Hy. Hague et John B. Harris, jr., Agents.

Banquiers à New-York.—La Banque de New-York, N.B.A.

Succursale de Chicago.—23, Bâtisse de la Chambre de Commerce, A. Wickson, *Gérant.*

Toutes les opérations de banque exécutées argent reçu en dépôt, et le taux courant d'intérêt alloué, Traités sur Londres et New-York achetées et vendues.

Traités émises payables dans tous les points du Canada.

Lettres de crédits émises payables en Chine, au Japon et autres pays étrangers,

Recouvrements faits à des conditions favorables.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC.

Capital autorisé, \$2,000,000
Capital souscrit, 2,000,000
Capital payé, 2,000,000

DIRECTEURS.

HON. ISIDORE THIBAUDEAU, *Président.*
JOSEPH HAMEL, Ecr, *Vice-Président.*
HY. ATKINSON, Ecr, O. ROBITAILLE, Ecr, M.D.
U. TESSIER, Ecr, jr, E. BEAUDET, Ecr.
P. VALLÉE, Ecr.

Frs. VÉZINA, *Caissier.*

Succursale de Montréal :
J. B. Sancer *Gérant.*
Succursale de Sherbrooke :
P. LaFrance, *Gérant.*
Succursale d'Ottawa :
Louis Benoit, *Gérant.*

Agents à New-York, National Bank of the Republic.
Agents en Angleterre, National Bank of Scotland.

The Union Bank of London.

Banques.

Banque Union du Bas-Canada.

BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC.

Capital \$2,000,000

DIRECTEURS.

Andrew Thompson, Ecr. *Président.*
 Hon. G. Irvine, *Vice-Président.*
 W. Sharples, Ecr., | Hon. Thos. McGreevy,
 D. C. Thomson, Ecr. | H. Giroux, Ecr.,
 C. E. Levey, Ecr.
Caissier—P. MacEwen.
Inspecteur—G. H. Balfour.

Succursales.—Banque d'Épargnes (Haute-Ville), Montréal, Ottawa et Trois-Rivières.

Agents à l'Étranger.—Londres, The London & County Bank.—New-York, National Park Bank.

LE MONITEUR DU COMMERCE

Revue des Marchés, de la Finance, de l'Industrie et des Assurances.

Seul journal purement commercial, publié en français sur ce continent, contenant tout ce qui, dans les finances, l'industrie et les diverses branches d'assurance, peut intéresser le commerce canadien et étranger.
 Publié tous les vendredis.

ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis..... \$2.00
 Europe..... 18 francs
 Un numéro..... 10 cents

BUREAUX 319 RUE NOTRE-DAME,
 Coin de la Place d'Armes, Montréal.
 Boite 1198. M. E. DANSEREAU, Gérant,

GEO. E. DESBARATS

59, RUE ST. JACQUES, MONTREAL

**Atelier d'Imprimerie,
 Gravure, Artotypie.**

Typographie, Lithographie Artistique, etc.

*A remporté dans l'Exposition de 1880,
 à Montréal.*

Le 1er Prix pour la Gravure Lithographique.
 do pour l'Impression Lithographique.
 do pour la Typographie en Noir.
 do pour les Impressions en couleurs.

UN DIPLOME POUR L'ARTOTYPIE.

COFFREFORTS

A L'ÉPREUVE du FEU et de l'EFFRACTION

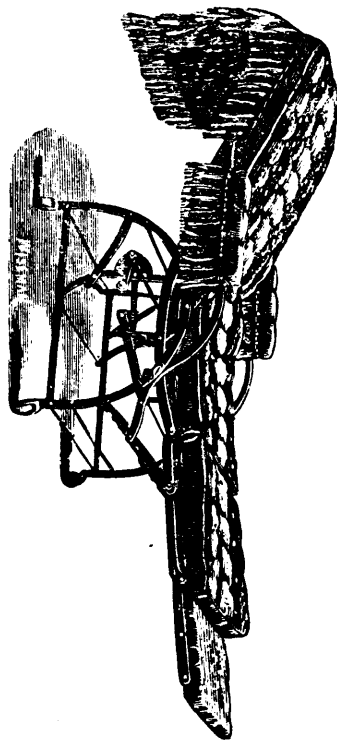
LES COFFREFORTS
 de Messrs. GOLDIE & McCULLOCK sont les meilleurs, les plus beaux et les moins élevés en prix, de la puissance.

Écrire ou s'adresser à
 ALFRED BENN, représentant,
 Magasins—29 Rue St. Bonaventure, Montréal.

Fauteuil Ajustable Perfectionné de Wilson

DERNIER BREVET, 1877

AYANT 50 CHANGEMENTS DE POSITION.



Convenable pour le Salon, la Bibliothèque, le Lit de repos des malades, le Berceau des Enfants, le Lit ou le Sofa, alliant l'élégance, la légèreté, la solidité, la simplicité et le confort. Le Fauteuil Ajustable de Wilson a été devant le public depuis bien des années et a reçu des Prix, des Médailles et des Diplômes aux diverses Expositions, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, y compris une Médaille et un Diplôme à l'Exposition Centennale, un Premier Prix et un Diplôme à l'Exposition Provinciale à London, Ont., en Septembre 1877, une Médaille à Paris en 1873, une à Toronto en 1880, et une à Montréal la même année. Le Fauteuil ajustable et perfectionné ayant été exposé pour la première fois et étant le premier fabriqué.
 Prix, \$25 et au-dessus. Demandez la circulaire.

M. G. EDSON & Cie., Droguistes,
 13 et 15, Rue St-Nicholas,

G. BOIVIN

FABRICANT DE CHAUSSURES EN GROS

38, 40 et 42 Place J.-Cartier, Montréal

(Maison établie en 1859)

PRIX A L'EXPOSITON DU CANADA, 1880.

Premier Prix pour Chaussures d'hommes faites à la main.
Premier Prix pour Chaussures de dames faites à la main.
Second Prix pour Chaussures de dames faites à la machine.
Second Prix pour Chaussures d'hommes faites à la machine.
Premier Prix Extra et Diplôme pour améliorations dans les Chaussures.
Premier Prix Extra pour améliorations dans les Mocassins.

Ses commis-voyageurs parcourent maintenant les diverses provinces du Canada avec ses **Nouveaux Échantillons du Printemps**, parmi lesquels se trouvent plusieurs LIGNES BREVETÉES ou ENREGISTRÉES, telles que BOTTINES de MARCHE ANGLAISES, MOCASSINS bouclés, SOULIERS pour Lacrosse, Gymnase Yacht, Bains, etc.

Le soussigné ose espérer que Messieurs les Marchands qui n'auraient pas rencontré ses Agents, voudront bien faire une visite à son Etablissement, et que personne ne placera ses commandes de printemps avant de voir ses **ECHANTILLONS AMÉLIORÉS.**

Crédit Foncier Franco-Canadien.

CAPITAL \$5,000,000

PRÉSIDENT: L'Honorable E. Duclerc.
 Sénateur, Paris.

VICE-PRÉS.: L'Honorable J. A. Chapleau.

Bureau Provisoire à Montréal:

EDIFICE DE LA BANQUE MOLSON

117, RUE ST-PIERRE, Montreal.

La Société fait des prêts hypothécaires à long terme avec amortissement, et à court terme sans amortissement. Intérêt à six pour cent. Pour renseignements, s'adresser au Directeur,

A. J. BARBEAU.

MacLEAN, SHAW & Cie

Ont en magasin les Marchandises suivantes de leur importation :

- 7,000 Peaux Mouton de Perse,
- 2,500 " Grises, do
- 2,000 " Russes, do
- 35,000 " Astracan.
- 700 douzaines Lapins Bruns,
- 600 " Lapins Noirs.
- 1,500 Peaux Loup-Marin des Mers du Sud,
- 50 " Loutres de Mer,

Et toutes les espèces de FOURRURES domestiques et étrangères employées par le commerce canadien.

507, RUE ST-PAUL, MONTREAL

Notes Commerciales.

La Compagnie d'assurance mutuelle de Rymousky a commencé de nombreuses actions contre les actionnaires pour non paiement des appels de fonds qui leur ont été faits.

La compagnie d'assurance "l'Atlantique," de Yarmouth, N. E., a décidé de discontinuer ses affaires, et la compagnie d'assurance "la Pacifique," de la même ville, a également décidé de liquider.

MM. Jos. Chevalier et G. A. Lamontagne, commis de la maison bien connue de Dupuis frères, de la rue Ste Catherine, ont formé une association pour l'établissement d'une maison de marchandises sèches dans la même rue. M. Lamontagne était le coupeur de MM. Dupuis frères.

Le rendement des mines d'or de la Nouvelle-Ecosse pendant l'année 1880 a été de 13,234 onces contre 12,801 en 1879. Ce rendement est moins qu'on ne l'espérait, par suite de la suspension du travail pendant plusieurs mois de la mise Rose et la diminution de production dans le district de Sherbrooke. Les recettes pour le gouvernement ont été de \$70,440.

La barque allemande *Atlantic* est arrivée la semaine dernière à St. Jean (Nouveau-Brunswick) avec une cargaison de 800 tonneaux de sucre Java pour la raffinerie de Moncton. *L'Atlantic* a mis à la voile le 18 du mois d'octobre, et a été 142 jours dans son voyage. C'est le

MAISON FONDÉE EN 1850.

JACQUES GRENIER & CIE.,
IMPORTATEURS DE
Marchandises Anglaises

FRANÇAISES ET AMÉRICAINES.

Une attention toute spéciale est donnée
aux **Marchandises Canadiennes.**292, RUE ST-PAUL,
et

133 RUE DES COMMISSAIRES.

MONTREAL.

JACQUES GRENIER.

H. GIROUX.

A. RACINE & CIE.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Françaises

ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Nos. 334 et 336, Rue St. Paul

ET

No. 169 RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON

Importateurs et Marchands de

Blanc de Plomb et de Couleurs

SÈCHES OU PRÉPARÉES.

Vernis, Huiles, Verres à Vitre des marques
Etoile, Etoile en Diamant, Etoile en double
Diamant.

Feuilles Anglaises de 16, 20 et 26 onces.

Glaces, coulées polies et dépolies.

Verre de couleur ordinaire ou émaillé.

Matériaux pour Peintres et Artistes.

Produits Chimiques et Teintures.

Fournitures de Navires, etc., etc.

Bureaux et Magasins :

310, 312, 314 et 316, Rue St-Paul

ET

253, 255 et 257, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

SAUCE DU NABOB DE BATTY.**C. H. BINKS & Cie.**

28, Rue Lemoine

MONTREAL.

P. M. GALARNEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines

Une attention toute spéciale est donnée aux

MARCHANDISES CANADIENNES.

350, RUE ST-PAUL

ET

185, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

HODGSON, SUMNER & CIE.

Importateurs de

TISSUS**ETOFFES** et**NOUVEAUTÉS**

Marchandises et Articles de Fantaisie

Nos. 347 ET 349, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.

premier chargement de sucre qui ait été importé dans cette province directement des Indes. M. John L. Harris, président de la compagnie de Moncton, était à St. Jean pour surveiller le débarquement.

A la chambre des représentants de la Nouvelle Ecosse, le rapport annuel du département des mines a été présenté. Le montant des ventes de charbon pour l'année 1880 s'élève à 954,659 tonnes, une augmentation de 266,035 tonnes sur l'année 1879. Les ventes dans les provinces de Québec et d'Ontario n'étaient que de 154,118 tonnes en 1879; elles sont de 239,091 en 1880. Pour les Etats-Unis, les ventes sont cette année la plus forte importation faite de charbon de la Nouvelle-Ecosse, elles sont de 123,423 tonnes contre 51,641 en 1879. Enfin le droit sur le charbon en faveur du trésor de la province a donné \$49,000.

L'assemblée des créanciers de M. H. G. H. Lécuyer, marchand et importateur de machines pour la confection des chaussures, a eu lieu le 15 de ce mois et après qu'il eut donné justification de ses pertes, une offre de cinq cents par dollar fut acceptée par les principaux créanciers et les instructions nécessaires furent données au failli pour faire dresser l'acte de composition. M. J. Martin qui avait obtenu jugement contre le failli, a fait procéder à la vente du stock et du mobilier du magasin par huissier. Le montant des marchandises saisies était évalué à \$2,000, et à la vente, qui a eu lieu le 14 de ce mois, il n'a produit que \$140. Encore un exemple ajouté à tant d'autres de la vigilance des créanciers.

Nous avons fait connaître que de grands efforts étaient faits dans le comté de Beauharnois pour l'établissement d'une sucrerie de

betteraves. M. Croizille, représentant une nouvelle compagnie française avec un fort capital, a réussi dans ce comté et celui de Vaudreuil à obtenir l'engagement des fermiers de mettre 600 arpents en culture. MM. Duranceau, de Beauharnois, et Louis Gervais, N. P., de St Timothée, ont aidé puissamment à son succès. M. Croizille retourne en France et reviendra vers la fin de juin. La compagnie qu'il représente doit envoyer dans les deux comtés de Beauharnois et de Vaudreuil une colonie d'agriculteurs français pour mettre 400 arpents de plus en culture, afin de compléter la quantité de betteraves nécessaire pour la mise en activité de la sucrerie.

Le jeune homme qui n'assure pas sa vie parce qu'il n'a personne qui ait besoin de son aide ou de son appui, néglige d'accomplir une action sensée et prudente. Il y a neuf chances sur dix qu'avant dix ans, il y aura quelqu'un dont l'avenir dépendra de son travail et pourquoi ne pas s'assurer dès à présent, et avoir votre police sinon entièrement payée au moins en partie avant que les dépenses additionnelles de ceux qui dépendront de vous viennent ajouter à vos charges. Bien des hommes qui ne peuvent plus se faire assurer à 35 ans eussent été acceptés par les compagnies dix ans auparavant et s'ils s'étaient assurés alors, ils eussent obtenu des taux bien plus bas que ceux qui leur seraient demandés aujourd'hui, fussent-ils même en bonne santé.

Le prospectus de la compagnie de navires à vapeur entre le Canada et le Brésil a été publié à Londres. La compagnie est formée pour l'exploitation d'une ligne de navires à vapeur entre le Canada et le Brésil et pour jouir du bénéfice des contrats avec les gouvernements du Brésil et du Canada pour le

transport des malles et les subsides y attachés s'élevant à £20,000. Le capital émis est de £250,000 en actions de £10 chacune. Sir Charles L. Young, vice-président du chemin de fer du Grand-Tronc, M. W. Heygate, directeur du Grand-Tronc, M. Thos. G. Gillespie, M. George Moffat, de MM. Gillespie, Moffat et Cie, de Montréal, et M. J. C. Fraser, sont les directeurs. Il n'y a pas de doute que le capital ne soit facilement obtenu en Angleterre.

Le commerce de bois est en ce moment plein d'espérances. Pendant les derniers jours, il y a eu des chutes de neige abondantes dans le Haut Ottawa, c'est ce que désiraient les chantiers. La coupe a été grande et la neige était nécessaire pour sortir le bois des forêts. On croit que la coupe du bois carré sur le Haut Ottawa atteindra 10,000,000 de pieds. Pendant la semaine dernière 20 chars de bois carré sont arrivés à Ottawa, et aussitôt à l'ouverture de la navigation, ils seront flottés pour le marché de Québec. Chaque jour, des trains de bois pour les Etats-Unis quittent Ottawa par le Canada Central, St. Lawrence et Ottawa, ou par le Q. M. O. et O. L'ouverture de la navigation promet d'être à Ottawa, l'occasion d'une activité donnée aux affaires, plus grande qu'elle n'y a jamais été connue.

Le *London Garden*, un journal de Londres, publie la correspondance suivante :

« Dans Covent Garden, j'ai entendu vanter les pommes du Canada, et j'ai été surpris d'appréhender qu'elles chassaient les produits américains du marché. La raison est que les pommes canadiennes sont mieux emballées : les barils américains sont ordinairement parés, c'est-à-dire qu'ils ont une ou deux couches de beaux fruits en dessus, et des fruits de pauvre qualité en dessous, tandis que le fruit canadien

Sir HUGH ALLAN, FRANCIS SHOLES, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture :
Chaussures en Caoutchouc et de Fentre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Reservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau }
SUCCURSALE :
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.

FABRICANTS DE

VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigre Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

39, 41 ET 43, RUE BONSECOURS, MONTREAL.

M. LABELLE & CIE.

Successieurs de James Parkyn & Cie.

Marchands de Provisions,
Farine en Poches et en Barils,
Son, Gruie et Moulee.

Bureaux :

16 et 18, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
Coin de la Rue du Port, MONTREAL.

est généralement bon dans tout le baril qui est bien empaqueté et plus large que ceux des Etats-Unis. Une très bonne pomme qui vient en grande quantité est la Russet dorée, elle a un excellent goût. Dans quelques ventes, dernièrement, les produits canadiens comparés à ceux des Etats-Unis étaient dans la proportion de six à un, cela est vraiment encourageant pour le Canada et devrait enseigner aux américains d'emballer honnêtement leurs produits s'ils ne veulent pas perdre leur commerce.

Le *Monetary Times* de Toronto fait connaître comment les forêts disparaissent. La quantité de chevilles de bois nécessaires pour les fabricants de chaussures demande chaque année 100,000 cordes de bois, et pour les allumettes 300,000 pieds cubes du meilleur bois de pin sont voulus annuellement. Les formes et les embauchoirs prennent 500,000 cordes de boulaux et d'érable, et les manches d'outils 501,000 cordes de plus. La cuisson des briques consomme 2,000,000 de cordes de bois ou ce qui changerait en forêt 50,000 arpents de terre. Les poteaux télégraphiques représentent déjà 800,000 arbres et la réparation annuelle en consomme 300,000 de plus. Les traverses de chemins de fer absorbent chaque année la végétation pendant trente années de 75,000 arpents et pour entourer d'une barrière, tous les chemins de fer, il faudrait dépenser \$45,000,000 en achats de bois, et dépenser en sus chaque année \$15,000,000 pour entretenir la barrière en bon état.

La nouvelle ligne de vapeurs entre Montréal et Anvers, et qui doit commencer son service

ETABLIS EN 1867.

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Spiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD

Etc., etc.,

Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,

(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et

Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSÉ.

CHS. LACAILLE & Cie

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Liqueurs,

ET

PROVISIONS.

329, RUE ST. PAUL et 14, RUE ST. DIZIER,

MONTREAL.

ETABLIS EN 1842.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

IMPORTATEURS DE

THÉS, ÉPICERIES

Vins et Liqueurs

309, 311 et 313, Rue des Commissaires

MONTREAL.

A. GIBERTON & CIE.

8 Rue DeBresolles, et 7 LeRoyer

Importateurs et Commissionnaires,

Agents de Produits Européens,

EN GROS SEULEMENT.

En Stock :

Vins de Bordeaux,
Bourgogne,
C ampagne,
Sauternes,
Sicile,
Madère,
Zuc o,
Eau-de-Vie,
Genièvre,
Chartreuse,
Bénédictine,
Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes,

En Stock :

Glaces et Miroirs,
Cuirs et Peaux,
Toiles & Bluteaux

Echantillons de :

Papiers,
Plumes,
Soufflers,
Scies à Ruban,
Armes de Chasse,
Cristalleries,
Porcelaines,

Etc., Etc.

A. ROBITAILLE & CIE.

Autrefois de la Maison LEBLANC & ROBITAILLE

Importateurs

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

EN GROS ET EN DÉTAIL

123 Rue St-Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours

MONTREAL.

EMILE THOURET & CIE.

Articles Fantaisie de Laine,

Laines Zephir de Berlin,

Gallons en Mohair,

Noirs Italiens.

210 RUE ST. JACQUES

MONTREAL.

au mois de mai montre quel développement a pris Anvers dans les dix dernières années et quelle place cette ville occupe aujourd'hui parmi les principaux ports de l'Europe. On a calculé que l'augmentation dans le tonnage des navires qui fréquentent ce port a été pendant les dix dernières années de 242 pour cent, tandis que l'accroissement a été seulement de 110 pour cent à Hambourg, et de 36 pour cent à Liverpool. Les bassins et les quais ont été énormément étendus, de nouveaux bassins et quais sont en train de construction, tandis que la rivière l'Escaut a été rendue assez profonde pour permettre l'entrée dans le port des plus grands navires à toute heure de la marée. Au commencement de l'été, une nouvelle étendue d'un demi-mille de quais et de dix arpents de bassins ainsi que trois calées sèches seront ajoutés au développement déjà si considérable de ce beau port.

J. J. Borrie, qui en dernier lieu tenait un magasin d'épiceries, rue Ste. Catherine, où il avait repris après la mort de Monsieur James Crathern a quitté la ville, laissant derrière lui un certain nombre de créanciers. M. Borrie était arrivé d'Ecosse, il y a 7 à huit ans, et fut employé pendant quelque temps chez l'hon. M. John Skead, et s'associa avec MM. D. Dawnie et Cie, agents de librairie avec lesquels il eut des difficultés assez sérieuses. Puis nous le voyons dans le Directory apparaître comme un marchand commissionnaire, importateur et marchand en gros de thé. Bientôt après, il reprit la suite des affaires de M. Crathern pour arriver au résultat que nous annonçons. Son départ a pris tout le monde par surprise, son

crédit était assez bon et avait investi environ \$1,200 dans l'établissement de la rue Ste. Catherine. Parmi les créanciers on compterait la raffinerie de sucre du St. Laurent, celle du Canada, et un chimiste récemment arrivé des Indes qui perdrait environ \$1,000 par la fuite de l'homme dans lequel il avait toute confiance. Grâce à l'absence de loi de banqueroute, six huissiers sont installés dans le magasin pour veiller à la conservation des droits de leurs clients en attendant la nomination d'un curateur. Le passif s'élève à environ \$8,000 à \$10,000.

MM. Bigaouette frères, épiciers, ne fermeront leur magasin de la rue St-Laurent qu'au 1er de mai, et d'ici à cette date ils vendront à très grande réduction.

M. N. Daignault, de Trois-Rivières, dont nous avons fait connaître les nombreuses aventures commerciales, a fait à ses créanciers une offre de 50 centins par piastre. Les créanciers hésitent beaucoup à accepter et font une enquête sur les affaires du failli, mais certains d'entre eux semblent déterminés à mettre fin à la carrière commerciale par trop orageuse de M. N. Daignault.

M. Alfred Massé, établi depuis plusieurs années à St. Césaire, liquide en ce moment son stock de marchandises, pour venir s'établir à Montréal, rue St. Joseph, avec M. Philippe Chaput, autrefois commis chez MM. H. et H. Merrill. La nouvelle association est appuyée par MM. Boisseau frères, de la rue St. Laurent.

C. C. SNOWDON & CIE.

Marchands de Ferronneries

AGENTS POUR LA

COMPAGNIE DE CLOUS DE MONTREAL

Fabrique de Clous coupés faits du meilleur Fer canadien de Londonderry,

Cette maison est renommée principalement pour le bon marché du Ferblanc et des Tôles qu'elle vend à plus bas prix au comptant que tout autre magasin de la Puissance.

500, RUE ST-PAUL

Coin de la Rue St-Pierre

MONTREAL.

THOS. WILSON & CIE.

IMPORTATEURS DE

Ferronneries, Quincailleries

COIN DE LA

PLACE JACQUES-CARTIER

ET DES

Rues Saint-Paul et des Commissaires

MONTREAL

T. WILSON.

P. DANSEREAU.

LE MONITEUR DU COMMERCE.

MONTREAL, 18 MARS 1881.

LES CANAUX DE L'ETAT DE NEW-YORK.

Le contraste entre l'activité, la persévérance avec lesquelles l'Etat de New-York s'efforce de conserver la prépondérance du canal Erie dans le transport des grains des ports de l'Ouest et la tiédeur des efforts du Canada pour l'agrandissement de ses voies de navigation est trop frappant pour ne pas attirer l'attention. L'étendue de nos voies navigables, la majesté du St-Laurent, le pouvoir de nos chutes d'eau, l'immense industrie qu'elles peuvent mettre en mouvement ont servi de thèmes à bien des discours, et nous nous sommes endormis dans la persuasion que le commerce de l'Ouest passerait naturellement devant nos portes sans autre effort de notre part. Des cartes furent publiées, montrant que tout le commerce des Etats du Sud et de l'Ouest devait passer par Montréal, comme si la ligne droite en matière de transport était

celle que l'on recherchait au lieu de la ligne la moins coûteuse. Mais ce commerce ne vint pas et l'on dut faire des efforts pour l'attirer. Le creusement du lac St-Pierre fut entrepris par la Commission du havre, l'élargissement des canaux fut décidé, et, à l'ouverture de la saison prochaine, le canal Welland pourra livrer passage à des navires portant 50 à 60,000 boisseaux de grain.

Mais les autres canaux n'ont pas encore été élargis, et les riverains du canal Welland, qui comprennent la nécessité d'une utilisation entière de nos ressources, pétitionnent le gouvernement pour obtenir l'élargissement des canaux du St-Laurent et l'abolition du péage. Ils savent que quelques années de retard dans l'achèvement des améliorations rendront nulle leur valeur, parce que les habitudes prises ne se modifient que difficilement. Les navires avec un chargement de 1,500 tonneaux devront s'arrêter à Kingston au lieu de descendre directement à Montréal; c'est une charge de 1 cent et un quart par boisseau ajouté au fret, plus une perte de 2 jours dans la réception. Ainsi, l'agrandissement des canaux n'est, quant à présent, qu'une œuvre incomplète. La dette contractée pour le creusement du lac St-Pierre restera, moins 1 pour cent d'intérêt déduit, à la charge de la ville de Montréal; et des jalousies mesquines ou des intérêts étroits auront empêché l'exécution de mesures larges qui, seules, pouvaient assurer au Canada une part considérable dans le transport vers la mer des produits de l'Ouest.

Voyons quels efforts fait l'Etat de New-York pour conserver l'aliment de fret que fournit à la ville de New-York les exportations des ports des lacs. En 1876, pendant la saison de la navigation, les arrivages à New-York furent: Par les chemins de fer, 36,830,886 boisseaux de grain; par les canaux, 32,095,395 boisseaux. L'Etat de New-York réduisit alors le péage sur les canaux et le résultat fut:

	Transport par Boisseaux.	Railroads.	par Canaux.
1877	30,528,406	47,240,265
1878	46,881,467	62,319,667
1879	59,820,220	54,095,806
1880	55,505,548	69,440,901

Ainsi, en 1876, les recettes par les canaux n'étaient que 46,56-100 pour cent; en 1880, elles étaient de 55,14.100 pour cent; et pour donner une preuve plus frappante encore de la sagesse de la réduction du péage par la ville de New-York, il suffit d'établir la proportion de New-York dans la recette générale aux ports de l'Atlantique:

	Total pour Montréal, Boston, Baltimore et Philadelphie.	Total pour New-York.	
1876Boisseaux.	113,133,149	95,949,254
1877	102,940,006	103,313,782
1878	140,713,891	152,853,306
1879	169,390,534	163,124,890
1880	154,477,223	161,127,189

Dans son rapport, l'ingénieur des canaux de l'Etat de New-York établit la nécessité

de maintenir les canaux en parfait état d'entretien pour servir de régulateur des frets; sans les canaux, dit-il, les chemins de fer par leurs combinaisons imposeraient des taux contre lesquels les expéditeurs ne pourraient point lutter; et pour soutenir leur concurrence et celle du Canada, il est nécessaire de réduire les droits de navigation. Il propose d'élever les berges du canal, de façon à lui donner un pied d'eau de plus, ce qui, sans aucune dépense pour les bâtiments, leur permettrait de porter cinquante tonneaux de poids en sus, soit un cinquième en plus en charge. Aux taux actuels du fret, cela équivaldrait à une réduction de 1 cent par boisseau, c'est-à-dire le montant du droit de navigation; de cette façon, la proportion entre la dimension du bâtiment et celle du canal ne serait point changée.

Partout, d'ailleurs, on se prépare à lutter contre la concurrence du système des canaux canadiens, que les Américains reconnaissent être le système le plus parfait de navigation intérieure (s'il était complété). Les navires des lacs acquièrent des proportions considérables. A l'ouverture de la navigation en 1879 et 1880, des navires de 2,000 tonneaux ont été lancés, et, au printemps de 1881, des bâtiments plus larges encore de 2,500 à 3,000 tonnes seront mis à l'eau. Aussi, le gouvernement approfondit les rivières et les canaux aboutissant aux lacs, et les villes de Chicago, Buffalo, Cleveland, etc., donnent plus de profondeur à leurs bassins pour la réception de ces navires nouveaux, qui peuvent porter le grain de Chicago à Buffalo à moitié prix de ce que son transport coûte de Buffalo à New-York, quoique la distance soit de plus du double.

L'état de New-York n'est pas resté sourd aux suggestions des officiers des canaux, ni au désir de la population. Par une loi récente, le péage a été aboli sur la navigation de l'est à l'ouest, c'est-à-dire de New-York à Buffalo; et l'assemblée à Albany, cherchant dans toutes les directions à donner plus de liberté à toutes les branches de la navigation et du commerce a pris en considération une demande pour l'abolition du pilotage à Hell-gate. C'est l'abolition du droit de pilotage par l'une des entrées du port de New-York, et si ce n'est pas l'abolition entière des droits dans le port de New-York, c'est au moins la condamnation du pilotage obligatoire. Le projet de loi a été admis à sa troisième lecture par un vote de 67 contre 37.

Il n'est pas douteux que l'état de New-York ne comprenne les avantages que le système de navigation intérieure du Canada, lorsqu'il sera complété, doit avoir sur le trafic de son port, mais il est décidé à ne pas perdre la prépondérance qu'il a acquise, et il n'est pas de sacrifice qu'il ne saura faire pour lutter contre une concurrence dont il

reconnait le danger. L'énergie de sa résistance, sa promptitude dans l'adoption des moyens de défense font un contraste frappant avec la lenteur, les hésitations et le peu d'ensemble de mesures que nous lui opposons.

LA LIGNE DE STEAMERS ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA.

Un mémoire adressé au ministre des affaires étrangères de France, présenté à M. Chapleau, premier de la province de Québec, et relatif à l'établissement d'une ligne de steamers entre la France et le Canada, a été distribué par son auteur, M. Foursin Escande, à tous les journaux. M. Foursin Escande n'est ni un négociant ni un armateur, il est facile de le voir, mais "le gouvernement fédéral canadien s'étant engagé à donner une subvention de 250,000 francs (\$50,000) au promoteur d'une ligne de paquebots, avec entente que le gouvernement français accorderait de son côté une subvention annuelle de 500,000 francs (\$100,000), il a pris auprès du consul-général de France l'initiative des négociations."

Examinons la ligne de steamers dont M. Foursin Escande s'est fait le promoteur. Le port d'attache en France serait le port de Granville, le service hebdomadaire, les navires d'un tonnage de 1,500 tonneaux environ toucheraient aux îles St-Pierre et Miquelon pour venir ensuite à Québec et Montréal en été et à Halifax en hiver. Le chargement à l'aller consisterait pour St-Pierre et Miquelon en sel pour la pêche et en passagers d'entrepont, et pour le Canada en pierres meulières, vins et eaux-de-vie, et en articles de fabrication française, et en articles de Paris. Le fret de retour consisterait, des ports du Canada, en phosphate de chaux et en bétail. L'escale à St-Pierre fournirait de la morue fraîche et des passagers à la fin de la saison de pêche.

Il y a-t-il dans ce programme les éléments nécessaires pour maintenir une ligne régulière de vapeurs? c'est ce que nous avons à examiner.

Granville est une petite ville du littoral de la Manche, ayant une population de 20,000 habitants environ, reliée à la ligne de Caen à Paris par un embranchement de chemin de fer à une voie. Son commerce, principalement avec la côte anglaise, consiste en expédition journalière de produits des fermes: beurre, œufs, volailles et gibier. Son port, un des plus actifs pour l'armement de la pêche de la morue, n'a pas de profondeur et les bassins n'ont pas au-delà de 17 pieds d'eau à la marée basse; rien, en un mot, de ce que nécessite un port d'arrivée de steamers transatlantiques.

Comme fret pour le Canada, M. Foursin

Escande compte sur les pierres meulières. Il ignore probablement que la substitution du système de mouture hongrois dans les Etats-Unis et à Montréal même mettra prochainement fin à l'importation des carreaux de la Ferté-sous-Jouarre. Les rouleaux d'acier vont remplacer les meules. Quant aux vins et eaux-de-vie, le cabotage les apporterait à Granville; mais tout est à établir, car le cabotage régulier de Bordeaux et de la Rochelle ne touche pas à Granville mais au Havre. Les marchandises, étoffes, etc., et articles de Paris, admettant qu'elles préfèrent une ligne indirecte à la voie anglaise, n'ont point à gagner au voisinage d'une cale remplie de sel, dont l'humidité leur serait nuisible. Pour le retour, les phosphates de chaux formeraient un aliment d'autant plus constant que la ligne de Granville les mettrait à la porte de l'usine de MM. Dior frères, qui ont, d'après M. Foursin Escande, obtenu une concession de terrains d'apatite, très riches, et créerait ainsi, en faveur de ces messieurs, un avantage qui s'opposerait à ce que tout autre fabricant d'engrais minéraux recherchât les phosphates canadiens. L'exportation du bétail canadien, si le nouveau tarif français est adopté, deviendrait impossible en France; un droit de \$6 par tête de bête à corne à l'entrée, de \$2 par tête de mouton, contre l'entrée en franchise en Angleterre et en Belgique, porterait l'exportation vers les ports ainsi ouverts.

Mais le défaut le plus saillant du projet de M. Escande est l'escale à St Pierre et Miquelon à l'aller et au retour. Il n'est pas de passages plus dangereux dans toute la navigation de l'Atlantique que les bancs de Terre-Neuve et le voisinage des îles françaises. Les brouillards à peu près permanents, la présence de nombreux navires de pêche à l'ancre sur les bancs, les chances de collision de tous les instants, l'attérisage à St Pierre difficile dans la brume qui l'entoure, tout fait de cette navigation un danger incessant. Si M. Escande eut demandé quel taux une compagnie d'assurance chargerait sur un risque aussi sérieux, il n'eût peut-être pas donné suite à ce projet d'union de deux entreprises parfaitement distinctes. Que gagne le Canada à une escale de la ligne à St Pierre, soit à l'aller, soit au retour? Du fret de St Pierre pour le Canada, il n'en existe pas, M. Escande le dit lui-même; du fret du Canada pour St Pierre, il n'existe pas dans le golfe St Laurent, mais à Halifax et à St Jean du Nouveau-Brunswick, et il n'est pas profitable à la ligne.

Il en est de même de ce que dit M. Escande de la transformation de la flotte de pêche française. Il y a quatre ans, le contre-amiral commandant l'escadre de l'Amérique du Nord a, dans son rapport, démontré que ce changement était indispensable au maintien de la pêche; que la substitution d'une

flotte légère pouvant suivre les bancs de poissons au lieu des lourds navires de pêche ancrés à demeure était de toute nécessité; que les goélettes de Gloucester et les *Dories* devaient servir de modèles; que l'outillage tout entier de la pêche devait être copié sur les appareils américains. Tout cela a été dit et rien n'a été fait, et si la pêche française fait construire des goélettes et des *Dories*, elle ne verra pas chercher les chantiers du St Laurent qui n'en ont jamais construit mais ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick que ces légères embarcations fréquentent chaque jour.

Quant à la subvention du gouvernement français, la loi nouvelle accordant des primes à la navigation l'a évidemment annulée. Si le gouvernement paie un franc et cinquante centimes (30 cents) par tonne et par 1000 milles parcourus, le maintient d'une ligne devient possible sans cette dangereuse attache d'une escale aux îles St Pierre et Miquelon, mais avec un autre port comme tête de ligne que Granville.

Les relations commerciales directes entre la France et le Canada, n'ont pas dépassé pendant l'année fiscale 1879-80, \$1,900,000 environ; \$800,000 à l'importation et \$1,100,000 à l'exportation; la plus grande partie de l'importation se faisant par la voie anglaise et pouvant s'élever à \$5,000,000. L'ouverture de la navigation directe ne changera pas au début cet état de choses; l'Angleterre a, sur ses colonies, un empire difficile à ébranler, elle est l'entrepôt où elles achètent, parce qu'elle est en même temps le banquier qui leur donne du crédit, et, tant que les relations entre la France et le Canada n'auront pas amené une union d'intérêts communs, résultat de l'échange, les choses resteront ce qu'elles sont aujourd'hui. Mais le jour où l'acheteur canadien mieux connu sur le marché français y rencontrera les mêmes facilités que lui offre l'Angleterre, il préférera des relations directes et des achats directs, qui diminueront ses achats de la commission de l'entrepoteur.

Une ligne française est-elle possible entre la France et le Canada en dehors de tout subside et de tout privilège? Prenons exemple sur la Belgique. La compagnie de navires à vapeur d'Anvers commencera son service au printemps. Le commerce général entre la Belgique et le Canada ne dépasse pas \$800,000, et pourtant sans hésiter, elle met ses navires sur la ligne. La Belgique a ses fers, une industrie trop semblable à celle de l'Angleterre pour lutter ici, elle a ses verres à vitre, elle a ses étoffes, ses draps de Verviers, ses armes de Liège, mais elle a surtout son énorme transit, elle est le port d'entrée d'un tiers de l'Allemagne et de la Suisse toute entière. Elle trouvera des aliments pour le maintien de sa nouvelle ligne.

Qu'une ligne française se forme sur une

base assez large, qu'elle parte du Havre par exemple, le port de Paris; que par le grand cabotage elle recueille tout le long de la côte à Bordeaux: les vins, les huiles, les eaux-de-vie, les fruits secs, à La Rochelle les eaux-de-vie de cognac, à St. Nazaire, les vinaigres, les conserves alimentaires, les sardines, etc., les porcelaines de la Creuse, au Havre, les articles de manufactures, les soieries, les veaux cirés, les articles de modes, rubans, fleurs artificielles, gants, etc.; que par le transit elle obtienne en concurrence avec la Belgique les fabricants des cantons des Grisons et de Zurich, les soieries, les lainages, les articles de blanc; qu'elle fasse en un mot ce que font les lignes anglaises sur la côte, et ce que fera la ligne belge dans l'intérieur, et elle aura un fret suffisant à l'aller. Au retour, elle aura les phosphates, les grains, et par la construction de la ligne de Minneapolis au Sault Ste. Marie et du Sault Ste. Marie au lac Nipissing et à Ottawa, elle prendra sa part du fret de l'Ouest; pour la France, elle aura la farine en sacs de Minneapolis, les saindoux de Chicago, les lards en planche, dont l'entrée n'est pas prohibée et dont l'importation est considérable, mais il faut pour cela plus compter sur soi-même que sur l'appui des subventions du gouvernement; il faut ne pas vouloir combiner deux entreprises qui se repoussent. Les intérêts de la pêche française sont différents de ceux du Canada, et vouloir les associer dans un projet commun est préparer à l'avance l'insuccès de l'entreprise.

UN HOMME D'AFFAIRES.

Sans doute ce problème s'est présenté souvent à l'esprit de bien des jeunes gens: Pourquoi il y a-t-il si peu de marchands qui s'élèvent comparativement au-dessus de la médiocrité? Avec l'enthousiasme et l'ambition de la jeunesse, il semble que le chemin à la supériorité dans n'importe quelle profession soit court, mais l'observation et l'expérience enseignent que celui-là est une exception qui s'élève assez au-dessus de la moyenne pour avoir la réputation d'être un homme d'affaires. Entendre parler d'un bon teneur de livres ou d'un bon vendeur n'est pas rare; mais cela n'est pas suffisant pour donner à l'un ou à l'autre la possession des qualités comprises sous ce mot: "un homme d'affaires." Une supériorité dans une branche, quelque importante qu'elle soit, indique plutôt une capacité spéciale qu'une capacité générale et qui, mise en comparaison avec la direction d'une maison de commerce, diminue singulièrement d'importance. L'expérience d'un teneur de livres ou celle d'un vendeur n'est qu'un des degrés élémentaires dans l'éducation d'un marchand, quoique trop souvent on considère l'une ou l'autre comme formant l'éducation

tout entière. C'est une erreur assez commune aux jeunes employés, de ne pas voir au-delà d'une seule partie du travail d'une maison de commerce et ayant accompli les devoirs de leur position dans la maison, à leur propre satisfaction et peut-être à celle de leurs patrons, de se laisser aller à la croyance très commode qu'ils doivent être désormais reconnus comme des hommes d'affaires.

Qu'il y ait si peu de personnes qui donnent preuve d'une éducation complète, et laissent à ceux qui les rencontrent l'impression d'être véritablement des hommes d'affaires, n'est pas dû au manque d'ambition, d'énergie ou de capacité, mais à l'ignorance de ce qui constitue un homme d'affaires. Le fait d'être un teneur de livres ou un vendeur n'est pas un obstacle à ce que l'on s'intéresse aux autres intérêts de la maison, particulièrement dans un magasin à la campagne, rarement divisé en départements séparés. Sans doute, il est important que les devoirs de la position assignée à un jeune commis soient remplis, mais lorsque cela est fait, il n'est pas de négociant qui trouvera à redire à ce qu'il se familiarise avec les autres départements de sa maison et ne s'y rende utile. Or, cette source d'informations, cette facilité d'accroître leur expérience et de comprendre ce qui constitue le mécanisme, le roulement d'une maison de commerce, combien peu de jeunes gens s'en préoccupent.

Un marchand, quoiqu'il emploie un teneur de livres, doit savoir les tenir lui-même. Cela est également nécessaire pour toutes les autres branches de ses affaires; il doit être passé maître dans toutes les parties de son commerce ou sans cela il sera sous la dépendance des autres pour la gouverne de ses propres intérêts. Il faut donc que l'expérience du commis soit assez diversifiée pour que plus tard, lorsqu'il assumera la responsabilité d'un marchand, il soit familier avec les devoirs que cette responsabilité lui impose.

Mais au-delà de l'expérience acquise dans le magasin, il y a d'autres connaissances qui sont également essentielles. Acheter et vendre des marchandises ne constitue pas tout le commerce. Les principes fondamentaux qui sont la base de toute transaction commerciale, les droits du débiteur, du créancier, de l'acheteur comme du vendeur doivent être connus; en un mot, les éléments du droit commercial ne devraient pas être ignorés. L'acquisition de cette connaissance donne ample matière à l'étude et à la réflexion; mais elle n'est pas moins importante à un homme d'affaires que la routine du magasin qu'il a apprise au début de sa carrière mercantile.

Le petit nombre d'hommes d'affaires complets que l'on rencontre est la preuve évidente du manque d'appréciation de ce que

la vie des affaires demande de connaissances acquises et de nature si diverse. Mais aujourd'hui, avec les facilités si grandes de s'instruire et qui sont à la portée de tous, il n'y a pas d'excuse possible pour l'ignorance de sa profession et si le jeune homme profite des occasions de s'instruire qu'il rencontre de toute part, il est sûr de s'élever au-dessus de la médiocrité.

LEGISLATION COMMERCIALE VS. LEGISLATION CIVILE.

Comme on le sait, le Parlement d'Ottawa a eu à s'occuper de deux chartes incorporant deux Crédits Fonciers, et il s'est élevé de vives discussions au sujet de la juridiction fédérale en ces matières. En général, la législation qui se rapporte au commerce comporte encore beaucoup d'incertitudes et bien des lois ont déjà été attaquées pour inconstitutionnalité. Où est la délimitation entre ce qui est une affaire de banque ou une simple transaction civile? Or les affaires de trafic, de commerce, de banque, de navigation, de chemins de fer inter-provinciaux, d'intérêt, appartiennent au Parlement fédéral, tandis que les matières se rattachant à la navigation et aux chemins de fer locaux, à la propriété et aux droits civils sont du ressort des législatures provinciales.

Dans le cas des Crédits Fonciers on se demande si ce sont des compagnies qui font le commerce ou qui traitent simplement de la propriété. Dans le premier cas, le Parlement fédéral devrait seul accorder les chartes; dans le second, ce serait le privilège exclusif des législatures locales de donner l'existence à ces compagnies.

Le prêt sur hypothèque fait certainement partie du droit civil et sur ce point, il nous paraît certain que les Crédits Fonciers possédant des chartes provinciales sont réguliers et légitimes. Nous avons plus de doute sur les clauses donnant le pouvoir général aux Crédits Fonciers d'acheter toutes sortes de débetures. Il y a une classe de débetures qu'ils peuvent, sans doute, acheter, savoir les débetures municipales et les débetures de chemins de fer locaux ou de navigation locale, parce que la section 11 de la clause 92 de l'Acte de la Confédération donne aux législatures locales le droit d'incorporer des compagnies pour des objets provinciaux. Or les institutions municipales et les chemins de fer provinciaux sont sous le contrôle des législatures locales. Mais les Crédits Fonciers ayant une charte provinciale ne pourraient pas acheter des débetures du gouvernement fédéral ou des chemins de fer construits en vertu d'une charte fédérale parce que dans ce cas on ne peut pas invoquer ces transactions comme de simples accessoires. Elles ne sont pas liées nécessairement au fonctionnement des Crédits Fonciers.

Nous croyons également que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de conférer aux Crédits Fonciers le droit de prêter de l'argent

sur hypothèque parce que l'Acte de la Confédération dit :

92. Dans chaque province la législature pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérées, savoir :

130. La propriété et les droits civils dans la province.

Créer un Crédit Foncier autorisé à prêter sur hypothèque, c'est faire une loi relative à la propriété et au droit civil. On nous objecte que le parlement fédéral donne bien aux banques le droit de prendre des hypothèques. D'abord, ce droit n'a jamais été attaqué et l'on ne peut pas dire ce qui résulterait d'une contestation. On a l'habitude de tenir comme admis tout ce que décide le parlement d'Ottawa, parcequ'il n'y a pas, à proprement parler d'autorité pour contrôler sa législation. Ce pouvoir de contrôle réside dans le gouvernement britannique qui est trop éloigné de nous, qui n'a pas d'intérêt dans ces matières et qui ne connaît beaucoup mieux le parlement fédéral que les Législatures locales. Le fait qu'une loi est dans les statuts d'Ottawa n'est donc pas la preuve qu'elle a raison d'y être, et les banques seraient peut-être surprises de se voir contester le droit d'accepter des hypothèques. Du reste, quand une banque prend des garanties sur une propriété, il ne s'agit pas d'une transaction nouvelle. Il est même défendu aux banques de prêter sur hypothèque. Ce n'est que pour protéger une vieille transaction que les banques peuvent, après coup, accepter une hypothèque garantissant un prêt d'argent fait antérieurement. Ici, ce n'est plus qu'un accessoire dont le commerce de banque a besoin dans la sphère légitime de ses opérations. Ce n'est pas le propriétaire d'un bien foncier cherchant à prélever des fonds sur sa propriété; c'est tout simplement le commerçant qui désire établir sa bonne foi ou maintenir son crédit en mettant ses propriétés à la disposition de la banque qui lui a fait des avances.

Mais on dit : "Le gouvernement fédéral, en incorporant une compagnie de Crédit Foncier, n'intervient pas dans la législation sur le droit civil; il ne fait que donner l'existence à une personne morale soumise à toutes les lois qu'il plaira aux législatures locales." D'abord, qu'est-ce que c'est que l'existence? N'est-ce pas la première condition civile de tout individu qui peut faire des affaires. L'existence civile est la base même du droit civil. Le Parlement fédéral a-t-il le droit de conférer cette existence? Il est probable que non. C'est pour cela que l'on a pris la peine de définir parmi ses attributions le droit de naturaliser les étrangers. S'il eût eu, *ipso facto*, le droit de donner un état civil à n'importe qui, on n'aurait pas pris la peine de faire une exception pour les étrangers. On n'aurait pas dit au Parlement fédéral : "Vous pourrez donner les droits de citoyen à un Américain, à un Français ou à un Chinois" s'il avait eu indistinctement le droit de donner l'existence civile à qui il aurait voulu.

Pourquoi prend-on la peine de déclarer dans la clause des attributs locaux que les législatures pourront incorporer des compagnies et que l'on ne donne pas le même pouvoir dans la clause définissant les attributs fédéraux?

L'Acte fédéral prend le soin de déterminer quels seront les sujets de législation concurrente. Ce sont l'émigration, l'agriculture et, en cas d'appel, l'éducation. Il y a aussi les compagnies de chemins de fer et de navigation. Nulle part, le pouvoir pour le Parlement fédéral d'accorder des chartes pour d'autres fins que celles mentionnées dans la clause 91 n'est mise en juxtaposition avec la section 116 de la clause 92. Il s'ensuit que tout l'avantage est du côté des législatures locales, qui devraient être jalouses de leur droit et qui ne devraient pas souffrir le moindre empiètement. Le pouvoir fédéral a déjà trop abusé de sa force. A quel titre par exemple, peut-il passer des lois sur la tempérance? C'est la législature locale qui a le droit de régler les licences et le droit de gouverner les municipalités. Or, le débit de boissons est essentiellement un droit de licence, tombant sous le régime des règlements municipaux. On nous dit : "Le Parlement fédéral a droit de réglementer le commerce." Très-bien; mais alors qu'il défende l'entrée des boissons dans le pays, la fabrication ou la vente des boissons. C'est le seul droit dont il dispose. Quant au débit de ces boissons, dont il permet l'introduction ou la vente dans le pays, il n'a rien à y voir. C'est du ressort des législatures locales, qui, seules, ont le droit d'accorder des licences. Et cependant, le Parlement fédéral fait ce qu'il appelle des lois sur la Tempérance et tout le monde laisse faire.

Quoiqu'en dise le Conseil Privé d'Angleterre, le même abus s'est glissé dans la loi de banqueroute. Sous prétexte qu'en certains cas les opérations hypothécaires ou les privilèges de corps n'étaient que de simples accessoires, on a laissé le Parlement fédéral envahir le domaine des législatures locales et le droit civil sur ces points n'était plus reconnaissable.

Il est bien vrai que le commerçant peut abuser de sa position et commettre des fraudes, mais le Parlement fédéral qui a toute la législation criminelle entre ses mains peut protéger ses justiciables sans empiéter sur les privilèges des législatures locales. Quoiqu'il en soit, nous pensons qu'il est temps que le public s'émeuve et insiste sur l'adoption d'un *modus vivendi* quelconque pour que la décision sur les pouvoirs réciproques du Parlement fédéral et des Législatures locales ne soit pas laissée au jugement du plus fort, mais que chaque partie ait son dû.

QUÉBEC ET SES VOIES DE COMMUNICATION.

Les députés du district de Québec n'ont pu obtenir cette année du gouvernement fédéral la construction de l'embranchement de St-Charles, qui aurait pour but de diminuer de 13 milles le parcours sur l'Intercolonial; mais ils ont obtenu des conditions

qui devront tout de même leur profiter. Comme expérience, le gouvernement ne changera rien cette année sur les 13 milles de surplus que le fret devra parcourir depuis St-Charles à Lévis par le circuit des Chaudières et du Grand-Tronc. De plus, il va mettre immédiatement, en société avec le gouvernement de Québec, des bateaux à vapeur et des barges de grande dimension pour transporter les marchandises, les passagers et les chars de Lévis à Québec et les mettre en communication directe avec le chemin de fer du Nord.

LA DETTE DU HAVRE ET LES CANAUX.

Le gouvernement a fait un pas dans la bonne direction en prenant à charge le paiement de 1 pour cent d'intérêt sur la dette du Havre de Montréal, ainsi que l'amortissement. Il se charge, de plus, du service des bouées entre Montréal et Québec, lequel se monte à \$6,000 par année. Comme la dette du havre est d'à peu-près \$1,900,000, l'un pour cent d'intérêt et l'amortissement représentent un total de \$30,000, ou \$37,000 avec le service des bouées. C'est quelque chose, mais ce n'est pas beaucoup. Il sera, cependant, au pouvoir des commissaires du Havre de faire plus que cela. Ils ont, tous les ans, un surplus variant de \$100,000 à \$150,000 qu'ils appliquent à l'amélioration du St-Laurent; ils devraient laisser ces travaux entièrement au bon plaisir du gouvernement et diminuer de \$60,000 ou \$80,000 par année la taxe qu'ils imposent à la navigation océanique. Il est à espérer que durant la prochaine saison de navigation, les commissaires du Havre auront, de la sorte, \$110,000 de moins à dépenser, et, par conséquent, \$110,000 de moins à imposer à la navigation océanique. C'est exactement le montant imposé sur le tonnage des navires océaniques et sur les marchandises sortant de notre port.

Cette mesure, aussi bien que la réduction des droits pour les canaux, s'impose dans les circonstances. La législature d'Albany, puis la commission des canaux de l'Etat de New-York viennent d'abolir entièrement la taxe sur les canaux pour tout le commerce allant de l'Est à l'Ouest, et ils vont de plus, par là, décharger un personnel qui dépensait \$50,000 par année. La conséquence de cette décision, c'est que les propriétaires de bateaux pouvant aller d'Albany à Buffalo à meilleur marché réduiront davantage leur fret de Buffalo à New-York pour le commerce de l'Ouest, et il est à présumer que la commission des canaux réduira également les droits de péage de l'Ouest à l'Est de tout le montant d'économie qu'elle va faire sur les salaires abolis.

Nous pourrions suivre cet exemple. Par les règlements actuels, le fret qui a payé les

droits dans le canal Welland ne paie plus dans les autres canaux. Si l'on déclarait que le fret montant ne serait soumis à aucune charge, nous serions dans la même position que l'Etat de New-York, et nous pourrions nous dispenser des services d'officiers représentant un montant de \$15,000 à \$16,000, ce qui contribuerait d'autant à la diminution de la taxe sur le tonnage qui nous vient de l'Ouest.

La taxe des canaux du St-Laurent et du canal Welland, sur le fret et les navires allant de Montréal à Buffalo, a été comme suit dans le cours de l'année dernière :

	Tonnes.	Taxes.
Vaisseaux.....	1,594,136	\$19,200
Marchandises	431,510	71,831
Total.....		\$91,031

C'est un montant dont le gouvernement fédéral pourrait facilement se dispenser sans en souffrir. Comme il est passé 2,760,351 minots de blé dans les canaux du St-Laurent, cela représenterait une différence de plusieurs centins sur chaque minot de blé.

Correspondance.

Nous avons reçu de l'un de nos abonnés, M. F. X. B., la série de questions suivantes, qui ne fait que dévancer un travail que nous préparons sur ce sujet si peu connu, les procédés de raffinage tant du sucre de canne que du sucre de betterave :

1. Où et comment les raffineurs de sucre du Canada se procurent-ils la matière première, le sucre brut ?

2. En quel état cette matière première leur parvient-elle, à l'état solide ou à l'état de sirop ?

3. Si les Canadiens, en cultivant la canne à sucre récoltaient eux-mêmes du sirop, en trouveraient-ils un bon placement, pourraient-ils le vendre aux raffineurs, et quel prix en obtiendraient-ils ?

La canne à sucre ne parvient à maturité parfaite qu'entre les tropiques. Elle contient un suc que l'on obtient par l'écrasement des tiges entre des rouleaux mis en mouvement par des machines à vapeur. Ce jus ainsi extrait qui contient environ 12 à 15 pour cent de son poids de sucre cristallisable est soumis immédiatement dans d'énormes cuves à une grande chaleur, de façon à séparer une partie des matières hétérogènes qu'il contient, et amener par l'ébullition sa cristallisation. Ce sucre cristallisé, par un traitement trop long à décrire, est enfin séparé de la partie liquide non cristallisable qui prend le nom de mélasse, est séché, mis en boucauts, barriques, caisses, sacs ou paniers, selon la coutume du pays, est transporté vers les ports de mer et vendu. Ainsi, les raffineurs de sucre du Canada achètent cette matière brute provenant soit des Antilles, soit du Brésil, soit des possessions hollandaises dans les Indes orientales, soit des îles de la Sonde, ou des îles espagnoles, les Philippines et autres. Ce sucre brut, dont la couleur varie du brun le plus foncé au blanc mat, contient des substances étrangères auxquelles il doit sa couleur, que le procédé de raffinage a pour but d'expulser; mais le déchet sur les sucres bruns s'élève jusqu'à 20 pour cent, tandis qu'il n'est sur les sucres qui ont déjà été purgés à l'époque de leur extraction que de 5 à 6 pour cent. Les raffineurs importent donc le sucre pour la raffinerie à l'état solide. Quelquefois, néanmoins, on im-

porte sous le nom de Mélado un jus très épais qui contient de 35 à 40 pour cent de son poids de sucre cristallisable, mais que les procédés grossiers de la sucrerie sur la plantation ne pourraient point extraire.

Quant à la troisième question, la réponse est déjà donnée. La culture de la canne à sucre est impossible au Canada, elle n'y mûrirait pas. C'est vers la fin de l'automne qu'à lieu la rouaison des sucres en Louisiane. Voyez si la coupe des cannes, leur transport au moulin, les travaux incessants pour un mois qu'un Blanc ne peut pas supporter, pourraient avoir lieu dans ce pays, en commençant d'abord par supposer que la canne y mûrirait, les gelées hâtives y mettraient bien vite obstacle. En écrasant la canne, on ne recueille pas plus de sirop qu'on n'en recueille de l'érable, et il faut soumettre le liquide immédiatement à la cuisson si l'on ne veut pas qu'il fermente et ne se perde. Il ne faut pas confondre les deux espèces de sucre en usage, le sucre de canne et le sucre de raisin, appelé ordinairement glucose. Le sucre de canne, qui se trouve dans la canne à sucre et la betterave, seul cristallise; le sucre de raisin, de maïs, de sorgho ne cristallise pas, ou du moins jusqu'à présent la science n'a point trouvé le moyen de le cristalliser; sa composition chimique est d'ailleurs différente du sucre de canne et si ce dernier peut être converti en sucre de raisin, le sucre de raisin ne peut pas être converti en sucre de canne. Les nombreuses raffineries qui se montent dans le Canada rendront bientôt populaires les procédés qu'elles emploient et ainsi des idées nouvelles s'ouvriront à la population.

La Plume Mackinnon.—Nous n'avons pas encore appelé l'attention de nos lecteurs sur la Plume Mackinnon qui méritait pourtant que nous fissions mention d'elle. A une époque d'activité si grande, où les transactions se succèdent sans interruption, où le proverbe "que les paroles valent et que les écrits seuls restent" démontre chaque jour sa justesse, comment pourrait-on se priver d'un moyen instantané de mettre par écrit tout ce que l'on transige d'affaires, tout ce que l'on propose d'accomplir, tout ce que les engagements des autres tiennent en réserve pour nous de transactions nouvelles, ou d'entreprises à mener à bien. La Plume Mackinnon répond à cette nécessité impérieuse d'avoir toujours à la main un moyen de noter ce qui nous intéresse. Toujours prête à fonctionner, elle n'a pas besoin d'être taillée; elle porte en elle son réservoir d'encre pour huit jours, et, serviteur dévoué comme une montre, elle ne demande que quelques instants de soins pour fournir une nouvelle carrière. C'est bien vraiment la plume commerciale de notre temps; nous ne saurions trop la recommander, particulièrement aux voyageurs du commerce, dont les observations si utiles aux intérêts qu'ils représentent courent le risque d'être perdues si une plume toujours prête n'en conserve immédiatement l'importance. M. C. W. Young, de Stratford (Ont.), est l'agent général pour le Canada.

Finances et Commerce.

REVUE DE LA SEMAINE.

Montréal, jeudi, 17 mars 1881.

La semaine qui vient de s'écouler a présenté plus d'activité que la précédente sans cependant se rapprocher du mouvement si général que nous constatons il y a trois semaines. Mais le mauvais état des routes, la variation si fréquente de la température ont retenu chez eux beaucoup d'acheteurs dont la venue en était annoncée, et le désappointement causé

par leur abstention momentanée a donné à quelques esprits l'impression que la saison de printemps avait déjà épuisé toute l'activité que l'on espérait lui voir développer. Tel n'est pas le cas. La température si changeante avec ses intermittences de dégel et de froid a rendu les routes de l'intérieur impassables et si les acheteurs de l'Ouest ont été jusqu'à présent fort rares, il n'y a pas d'autre cause à chercher que les ennuis d'un voyage par un temps aussi incertain; d'ailleurs, on constate depuis quelque jours que leur nombre augmente et qu'ils se mettent sérieusement aux achats.

La publication officielle de l'état des banques au 2^e février dernier est un document intéressant qui établit l'amélioration continue de la position du commerce du pays et la comparaison entre la situation au 31 janvier dernier et au 2^e février si elle ne montre que des changements peu considérables les fait voir dans tous les cas sous un jour favorable.

Situation des banques des provinces d'Ontario et de Québec à la fin des mois de janvier et février 1881 :

	PA-SIF.	
	Janvier.	Février.
Capital payé.....	\$ 53,351,334	\$ 53,353,464
Circulation.....	23,239,508	23,473,252
Dépôts gov.	1,478,608	7,283,868
Dépôts gov. provinciaux..	3,170,938	2,351,986
Dépôts publics.....	72,061,511	72,144,175
Dépôts en garantie.....	1,166,087	1,162,214
Prts ou dépôts d'autres Banques	1,580,509	1,554,361
Dû aux Banques du Canada	1,090,240	857,608
Dû aux Banques des E.-U.	62,263	18,269
Dû aux Banques la G.-B.	228,521	386,827
Autres dettes.....	224,150	151,746
Total.....	\$110,285,355	\$109,838,506

	ACTIF.	
	Janvier.	Février.
Espèces.....	\$ 5,568,538	\$ 5,258,036
Billets de la Puissance.....	9,637,317	9,707,603
Billets d'autres Banques	5,330,759	4,561,389
Dû par Banques en Canada	2,301,441	2,059,019
Dû par Banques en E.-U.	24,895,709	25,374,477
Dû par Banques en G.-B.	3,763,152	3,028,889
Obligations du Canada.....	1,036,889	1,014,889
Sécurités non garanties.....	1,321,244	1,321,244
Prts au gouvernement	712,414	607,404
Prts aux gov. provinciaux	146,600	197,200
Prts sur valeurs publiques	8,287,845	8,110,244
Prts aux Corp. municipales	486,515	437,600
Prts aux autres Corp'tions	4,497,986	4,496,023
Prts aux autres Banques	537,746	563,003
Escomptes.....	93,592,821	96,000,471
Escomptes dus non garantis	1,785,967	1,707,714
Escomptes dus garantis	2,757,441	2,652,255
Propriété foncière	2,017,455	1,978,806
Hypothèques	378,385	400,281
Bâtiments des Banques	2,836,920	2,840,636
Autres actifs.....	1,676,470	1,681,579
Total.....	\$173,728,935	\$174,941,012
Dû par les Directeurs.....	\$5,290,168	\$6,311,418

La circulation a augmenté de façon à dépasser de \$5,596,000, ce qu'elle était l'année dernière à pareille époque. Les dépôts du public continuent à montrer la même tendance que précédemment à s'accumuler dans les banques; si ceux payables à demande ont diminué, ceux payables après avis ont augmenté. Dans les derniers dix-huit mois, les dépôts ont augmenté de près de 9,000,000. Mais c'est l'escompte surtout dont l'accroissement mérite le plus l'attention, car il n'est pas de meilleur guide de la situation du commerce. En effet, pour que l'escompte augmente, il faut de la part des capitalistes une confiance plus grande dans l'avenir et de la part des marchands une confiance égale dans le maintien de la prospérité. L'augmentation de l'escompte pour l'année est de \$10,695,000. Les effets en souffrance et non garantis montrent aussi une diminution et sont à peu près 58 pour cent au-dessous de ce qu'ils étaient l'année dernière; il n'en faudrait pas conclure néanmoins qu'ils ont été payés, mais le passage par profits et pertes d'un grand nombre d'entre eux laisse croire que ceux maintenus présentent une valeur réelle. La conclusion à tirer de cet état de situation des banques est que l'accroissement des dépôts dans les banques, en dépit de la réduction de l'intérêt, prouve que l'argent s'accumule dan-

le pays ; et l'expansion de l'escompte et de la circulation indique bien certainement que l'argent trouve un emploi fructueux.

New-York n'est pas encore remis des agitations du *funding bill*. Les cours des valeurs sont loin d'être réguliers, et la relation entre leur réserve et leur passif a contraint les banques à diminuer de nouveau leurs avances, en même temps les importations de numéraire continuent et s'élèvent pour la semaine dernière à \$1,608,676, formant depuis le 1er janvier une importation de \$6,929,377, contre \$2,183,990 l'année 1880.

Les affaires à la Bourse pendant la semaine ont eu l'importance ordinaire ; les prix ont été fermes pour certaines valeurs et une hausse s'est manifestée sur certaines d'entre elles, sans pourtant dépasser ce que l'abondance de l'argent permettait d'espérer. Nous le constatons avec plaisir, la spéculation en valeurs est concentrée dans un petit nombre de mains, elle n'a pas, comme aux Etats-Unis, gagné un ascendant sur les affaires légitimes. Les actions des compagnies manufacturières de coton sont toujours fort recherchées, et la hausse pour elles ne semble pas connaître de limites Dundas Cotton Co. a été, ainsi que la Canada Cotton Co., payé 125. La liste des valeurs à la fin de ce numéro donne les prix à la clôture.

L'argent reste abondant et sans variation dans le taux et nous n'avons qu'à répéter les cotes précédemment données. Prêts remboursables à demande s'obtiennent de 3½ à 4 pour cent ; ceux à long terme 5 pour cent ; l'escompte est plus recherché, sans néanmoins affecter le taux d'intérêt qui reste de 6 à 7 pour cent, selon valeur et maturité du papier. Le change est fort calme et sans changement ; le Londres à 60 jours s'obtient de 108½ à 109 ; mais la demande est à peu près nulle : le New-York est toujours voulu à prime de ½ à ¾ pour cent.

ALCALIS.—Potasses et perlases.—Les potasses continuent sous l'influence de recettes assez fortes leur mouvement en baisse. Les prix extrêmes de cette semaine ont été de \$3.95 à \$4.15 pour les potasses lères, mais la majeure partie des affaires s'est traitée de \$4.00 à \$4.19. Les potasses 2des sont rares et valent \$3.50. Les perlases sont entièrement négligées et sont nominales. Les quantités en magasin sont 1351 barils potasses et 155 barils de perlases.

PRODUITS CHIMIQUES.—Les marchés en Angleterre pour les produits chimiques sont fort lourds, et les manufactures ayant repris leur travail, la baisse semble inévitable. Ici, le marché a été modérément actif et en baisse pour certains articles. Les soudes particulièrement sont plus basses. Le bicarbonate de soude par larges lots a pu s'acheter à \$3.10 et au-dessous, quoique le demi-gros tienne à \$3.25. Le soda Ash est recherché à \$1.50 ; et pour une partie un peu considérable s'obtiendrait à moins. La soude caustique est cotée de \$2.25 à \$2.50 par suite de la mise en vente des lots de la maison Currie et Cie. Le sel de soude est également sans fermeté. Toute la liste des produits chimiques a une tendance en baisse ; manque de fermeté aux prix que nous donnons.

EPICERIES.—Les affaires dans cette branche ont été ce qu'elles sont ordinairement à cette saison de l'année, d'une activité modérée.

SUCRES.—L'article pendant la semaine a peu varié. En sucres bruts, par suite du ton ferme du marché de New-York, notre marché est devenu un peu plus tendu et l'on parle d'un petit lot de sucres Barbades vendu de 7½ à 7¾. Les importations, d'après les documents de la douane sont pour les deux premiers mois de l'année 1881 et de celle de 1880 :

lbs.	1880	lbs.	1881
10,191,230	—\$281,777	—9,112,123	—\$300,210

Les sucres raffinés sont fermes et suffisamment actifs. Aux Etats-Unis, la position est la même et les sucres raffinés sont tenus pour l'exportation aux prix suivants :

Sucre blanc cubes par 100 lbs,	\$6.00 à 6.22
Sucre pilé	6.35 "
Granulé	6.10 "

Les melasses et les sirops sont sans variation, la demande est limitée. Les melasses des Barbades valent de 42 à 43c pour les qualités ordinaires et de 45 à 46c pour les qualités de choix. L'importation depuis le commencement de l'année et pour la même période de l'année précédente a été :

1880.	1881.
Gall. 42,427. \$10,739.	Gall. 68,855. \$21,473.
Thés.—Le marché a été beaucoup plus actif que la semaine dernière. Un achat de 4,500 demi-chests aurait été fait à New-York pour le compte de Montréal et sur place, les transactions ont été plus fortes en thés du Japon dans la limite ordinaire du prix. Les importations pour les deux mois de 1880 et ceux de 1881 se sont élevées à :	

Thé noir,	1880	1881
lbs.	45,915 \$10,336	lbs 99,533 \$ 22,7 6
Japon,	311,570 74,580	622,066 116,505
	357,485 *84,876	720,599 \$1 39,235
	Augmentation 1881.....	361,114 54,959

D'après le shipping list de New-York, la récolte totale du thé du Japon pour les Etats-Unis et le Canada pour l'année 1880-81 est de 82,830,000 lbs. contre 69,250,000 lbs. l'année précédente. Pour le Canada direct, 5,150,000 lbs. ont été expédiées contre 3,900,000 lbs. l'année 1879-80. et les quantités expédiées de Chine et du Japon aux derniers avis pour New-York étaient de 57,025,000 lbs.

CAFÉS.—Le marché n'a pas encore ressenti l'influence de celui de New-York, où l'article semble vouloir se réveiller. La demande est meilleure et les prix ont sinon avancés au moins ont beaucoup plus de fermeté. En Europe, après avoir touché les prix les plus bas connus depuis 20 ans, les cafés se relèvent peu à peu, et à Rio de Janeiro les expéditions pendant les deux premiers mois de l'année s'élèvent à 243,000 sacs. Ici le marché est calme pour toutes les sortes, et la table des importations qui suit montre combien l'article a décliné depuis l'année dernière :

Importations des deux premiers mois 1880 et 1881.	
18-0	1881.
Lbs. 86,671—\$14,970	Lbs. 107,922—\$13,969

EPICES ET RIZ.—Sont sans changement. La demande est bonne pour le demi-gros, mais les prix restent ce qu'ils étaient dans notre dernière revue.

FRUITS.—Le marché pour les fruits secs est ferme, mais nous n'avons aucune transaction à faire connaître. Les Valencias sont rares ainsi que les Muscatels. Les raisins de Malaga sont fort calmes. En fruits verts, les oranges sont en hausse sur place, par suite de ce que la récolte aurait souffert du froid dans toute l'Espagne, et les prix sont tenus. Pour les oranges de Naples, \$6 à \$6.50 par caisse, celles de Valence à \$8 par caisse ; cette variété est en petite quantité et s'écoule aisément au prix coté. Les citrons sont peu demandés à cette saison, et les prix sont de \$3.25 à \$3.50 par caisse. Les pommes ont eu une tendance en baisse pendant ces derniers jours, par suite d'arrivages de l'Ouest, qui avaient d'ailleurs souffert du froid. Le prix par charge de wagon de chemin de fer est de \$2 à \$2.50 par baril. Quatre chars ont été cette semaine expédiés pour l'Angleterre via Portland. Les détenteurs de pommes de bonne conserve ne pressent pas la vente de leurs fruits, sûrs d'une hausse dans les prix.

MARCHANDISES SÈCHES. — Tissus, Etoffes et Nouveautés.—Cette semaine, non plus que la précédente, n'a pas réalisé tout ce que l'on espérait d'elle, néanmoins le calme n'a pas été

sans intervalle de grande activité. Les mauvaises routes sont pour beaucoup d'ailleurs dans ce retard des acheteurs. L'expédition des ordres continue avec une grande activité. Les prix des marchandises sont soutenus et les remises, si elles n'ont pas toute la régularité désirable, sont meilleures qu'elles ne l'étaient à pareille époque l'année dernière. Nous avons dû supprimer pour cette semaine seulement le prix courant des cotonnades, pour donner plus d'extension à nos prix des chaussures et des fers que nous avons voulu faire aussi complets que possible. Nous les rétablirons dans le prochain numéro, en donnant plus d'espace à nos cotes de toutes les marchandises.

GRAINS ET FARINES.—Les avis d'Europe pour les céréales sont un peu plus fermes et encouragent la spéculation à Chicago et à New-York. Mais la quantité si considérable sur ce continent est en voie de transit pour l'Europe empêcheront une reprise des prix, à moins que les apparences de récoltes en terre en Europe en fassent craindre le retour des déficits des années précédentes. Au 6 de ce mois, la quantité disponible sur ce continent comprenant les stocks en magasin dans les ports des lacs et sur les ports de l'Atlantique étaient en boisseaux :

	R16.	Mais.	Avoine.	Orge.
6 Mars 1881,	21,356,225	15,662,758	3,453,454	2,868,123
26 Fév. 1881,	25,711,630	15,544,284	3,423,506	3,036,710
19 Fév. 1881,	28,403,003	15,391,993	3,138,099	3,082,724

et les quantités disponibles tant sur terre qu'en mer j au 15 février, étaient :

	B16-Boiss.	Mais-Boiss.
Stock aux Etats-Unis	25,748,640	15,544,284
En mer pour G.-B.	19,352,000	1,776,000
En mer pour continent ...	2,656,000	583,090
Total	47,756,640	17,833,374

L'Australie pourrait ajouter environ 12,000,000 de boisseaux pendant l'année 1881 à l'importation en Angleterre. La hausse en Angleterre de 6d. à 9d. par quarter ne permet pas l'importation aux prix actuels du blé dans l'Ouest. En France, il n'y a pas de changement ; sur 84 marchés pendant la semaine ; 5 ont haussé, 10 sont fermes, 50 sont sans changement, 10 sont calmes, et 9 ont baissé. Enfin, au Havre, le blé roux d'hiver No. 2 des Etats-Unis est coté de fr. 27.50 à 27.75 ; à pareille époque l'année dernière, il valait 34 fr.

Les journaux des Etats-Unis manifestent quelques craintes pour la récolte prochaine ; les blés en terre, par suite des froïds, puis du dégel et des chutes abondantes de neige, auraient souffert. Dans tous les cas, la sémence des blés du printemps sera tardive, par suite des quantités de neige qui couvrent les terres et qui empêcheront pour quelque temps le labour et l'ensemencement. Il y a-t-il du vrai dans ces craintes, ou n'est-ce pas un moyen de soutenir les prix ? L'avenir seul peut le faire connaître. Une hausse assez forte s'est produite à Chicago. Le no. 2 pour livraison mai est tenue à \$1.07½. A New-York, la livraison pour la même époque est \$1.19½ pour no. 2 Chicago et \$1.20½ pour no. 2 blé roux d'hiver. Ici les grains sont fort calmes et sans affaires actuelles ; pour livraison du printemps, on a traité des blés roux d'hiver no. 2 à \$1.20. Dans les autres céréales, rien ne s'est fait et les cotes sont nominalement les mêmes. Les avoines valent de 35 à 36c. par 32 livres. Les pois de 80 à 82c. par 66 livres.

FARINES.—La demande a été un peu plus forte cette semaine pour la consommation, les prix par suite se sont raffermis, mais l'activité est loin d'être grande et les cotes n'ont point varié.

FRERS.—Par la voie de Portland pour Liverpool, on demande 6 shillings par quarter pour les grains, 3 shil. 9d. pour la farine ; 35 shil. pour la potasse par tonne et 45 shillings pour le beurre et le fromage.

PRODUITS DE LA FERME.—Beurre.—Le beurre est sans activité, la demande est lente et peu importante. Les quantités offertes sont considérables et des beurres de Kamouraska à Québec ne peuvent point trouver d'acheteurs. La tendance est vers des prix plus bas encore. Il en est de même à New-York. Les qualités communes sont partout invendables et nos fermiers doivent ou apporter plus de soin à la manutention du beurre ou vendre leur lait aux beurreries.

FROMAGE.—Le marché est ferme, mais les belles qualités sont rares, aussi nos cotes les plus élevées ne font que donner le prix qu'obtiendraient des lots vraiment beaux. En Angleterre, le prix reste toujours à 70 shillings pour qualité de choix.

OEUFS.—Le stock est considérable et comme tous les autres marchés, celui-ci est en baisse.

SUCRE D'ÉRABLE.—Les arrivages de sucre sont abondants et la tendance est à la baisse. Les ventes ont eu lieu de 10 à 12c p. lbs. Le sirop est aussi très abondant et les prix sont très faibles. 90c à \$1 par gall. ont été payés, mais vu l'offre actuelle, ces prix ne seraient plus obtenables.

PROVISIONS.—Le marché de Chicago s'étant un peu remis de l'impression causée par la prohibition de l'entrée des viandes salées en France, a repris courage et l'on cote aujourd'hui le lard salé pour livraison en mai à \$15.75 le baril. Cette reprise du prix a aussi affecté notre marché et le lard salé canadien est tenu de \$19.50 à \$20 par baril. Le saindoux est également plus ferme et tend en hausse ainsi que les jambons.

POISSONS.—La grande consommation de cette saison a réduit nos approvisionnements en premières mains à un stock fort minime qui s'écoule journellement par petites parties; nos prix n'ont pas varié, et la morue sèche vaut de \$4 à \$4.25 et la morue verte no. 1 environ le même prix.

HUILES.—Le commerce dans cette ligne est fort calme. La demande pour les huiles de morue qui se paient 60c. par gallon est assez suivie. Les huiles de loup-marin raffinées se sont vendues 72c. par gallon, et 350 barils d'huile de lin auraient eu preneurs à 57½c., ce qui est un peu au-dessous des ventes précédemment faites. Le pétrole est calme et même un peu plus bas pour de larges lots que la semaine dernière.

PEAUX, CUIRS ET CHAUSSURES.—PEAUX.—Il n'y a rien à dire des peaux vertes de la boucherie; les prix sont sans changement, de même que ceux des peaux de mouton et de veau.

CUIRS.—Le marché est excessivement lourd, par suite de l'encombrement. Les cuirs abondent sur place, et les fabricants de chaussures ne viennent point au marché. Pendant la semaine, deux maisons ont expédié en Angleterre 30 tonneaux de cuirs fendus; nous n'avons pas de raison en l'absence d'affaires de rien changer dans les cotes.

CHAUSSURES.—Il n'y a pas de changement dans ce commerce. Les fabricants achèvent l'exécution des ordres en mains pour la saison. Les voyageurs repartiront dans quelques jours. On est généralement satisfait de la saison du printemps. Nous appelons l'attention sur les changements apportés à notre prix courant des chaussures, dû à une maison de cette ville et nous espérons qu'il satisfera nos lecteurs.

Etat Annuel de l'ÆTNA, de Hartford (Conn.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

ACTIF, au 1er Janvier 1880..... \$24,499,327.91

RECETTES.

Primes en 1880..... \$2,397,679.99
Intérêt et autres recettes en 1880..... 1,586,683.06

3,984,363.05

\$28,483,690.96

DEPENSES.

Paiements après décès..... \$1,136,454.63
Dotations à maturité..... 771,468.08
Dividendes aux porteurs de Polices et Polices rachetées..... 791,095.35
Ré-assurance..... 9,656.93
Commissions..... 222,831.29
Depenses des Agences, Examens médicaux et autres..... 133,861.22
Dividende sur le Capital Action..... 75,000.00
Taxes..... 114,632.88
Profits et Pertes..... 1,630.33

3,256,630.68

25,227,060.28

ACTIF, 31 Décembre 1880.....

ACTIF.

Propriété foncière..... \$ 603,002.42
Argent en mains et en banque..... 4,232,542.82
Obligations des Etats-Unis..... 1,179,801.38
Obligations de Chemin de Fer et autres valeurs..... 794,407.63
Actions de Banques..... 1,022,658.04
Obligations d'Etats, Comtes, Villes et Cités..... 5,318,807.07
Hypothèques sur Propriété foncière évaluée à \$32,650,101.00..... 8,900,519.31
Prêts sur Collatérales (valeur du marché) \$406,910.00..... 281,889.31
Prêts sur sécurité individuelle..... 39,904.55
Prêts sur Polices, dont la valeur actuelle dépasse \$6,750,000..... 2,852,281.65
Due par les Agents et autres, déduction faite de ce qui est dû..... 1,246.10

\$25,227,060.28

ACTIF, 31 Décembre 1880..... \$ 437,280.84

Intérêt dû et accru, au 31 Décembre 1880..... \$ 6,558.31

Primes en voie de recouvrement..... 114,556.67

Primes trimestrielles et semestrielles..... 563,985.18

Valeur marchande des sécurités au-dessus du coût..... **1,176,380.40**

ACTIF BRUT, 1er Janvier 1881.....

\$26,403,440.68

PASSIF.

Pertes et réclamations en cours d'examen et pas encore dues..... \$363,945.30
Dividendes aux porteurs de Polices, non encore dûs..... 78,975.82
Réserve pour ré-assurance sur les Polices au cours, Régl. 4 pour cent des actnaires..... \$21,987,774.90
Moins valeur des Polices de ré-assurance..... 72,662.00

Charge sur les primes non payées et différées, 20 p. cent..... 35,022.87

Réserve pour dépréciation possible dans la valeur de la Propriété foncière..... 75,000.00

Autres charges et dettes..... 11,418.01

22,479,474.90

SURPLUS CONCERNANT LES PORTEURS DE POLICES :

Selon la Règle de New-York et du Canada, excédant..... **\$5,350,000.00**

ÉTAT des Recettes et des Dépenses depuis le commencement des Affaires de la Compagnie, jusqu'au 1er Janvier 1881.

Recettes jusqu'au 1er Janvier 1880..... \$77,069,060.07

Revenu pour 1880..... 3,984,363.05

\$81,053,423.12

RECETTES au 1er Janvier 1881.....

Payé aux porteurs de Police pour montants dûs après décès et pour dotations..... \$20,500,830.11

Dividende aux porteurs de Police et pour Polices rachetées... 23,480,863.75

TOTAL payé aux porteurs de Police..... \$43,981,693.86

Payé pour Taxes..... \$1,479,084.42

Payé pour ré-assurance..... 1,410,939.71

Profits et Pertes..... 88,301.58

Dépenses d'Administration..... \$8,866,343.27

DÉPENSES TOTALES.....

\$55,826,362.84

Balance..... **\$25,227,060.28**

Valeur marchande des sécurités au-dessus du coût..... 563,985.18

Intérêt dû et accru..... 437,280.84

Primes en voie de recouvrement..... 60,558.31

Primes trimestrielles et semestrielles dues après le 1er Janvier 1881..... 114,556.07

ACTIF BRUT, 1er Janvier 1881.....

Polices en force le 1er Janvier 1881 : 56,651, assurant..... **\$26,403,440.68**

Polices émises en 1880 : 4,287, assurant..... 77,951,819.44

6,888,346.00

Branche du District de Montreal; 126, RUE ST-JACQUES,

J. R. ALEXANDER, M. D., Gérant.

ARGENT A PRETER

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE. A SIX PAR CENT.

S'adresser à

M. GARAND, N. P.,
30, Rue St-Vincent,

ou à

F. LARIN et N. BENAUD,
11, Rue St-Pierre, Montréal.

EN DÉBARQUEMENT :

HARENGS FUMÉS,
FINNAN HADDIES, BLOATERS,

SAUMONS GLACÉS,
MORUE GLACÉE,
HADDOCK GLACÉ,
HARENGS GLACÉS,
TRUITE DE RUISSEAU,
ETC., ETC.

J. C. GORDON & CIE,

Marchands Commissionnaires de Poissons.
MONTREAL.

THOMPSON, GENEST & DAVIS

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES DE

PRODUITS ET PROVISIONS

AUSSI DE

Fruits du Pays et de l'Etranger

No. 329, RUE DES COMMISSAIRES
MONTREAL.

Références } TIFFIN FRERES, Epiciers en Gros.
THOS, TIFIN & CIE. do
H. CHARLEBOIS, do
ROB, J. LATIMER, Instr. Agricoles.

Pommes de toute espece en Barils,
Celebres Jambons et Lard de Launc,
Pommes Seches de Font Hill,
Oranges et Citrons.

CHARLES NIXON

Marchand Commissionnaire et Agent

CIE DES PRODUCTEURS DE FRUITS DE NIAGARA
(LIMITÉE.)

BUREAU ET MAGASINS:

Nos. 163 et 165, Rue McGill
MONTREAL.

SENECAL, FRECHON & CIE.

Ornements d'Eglise.

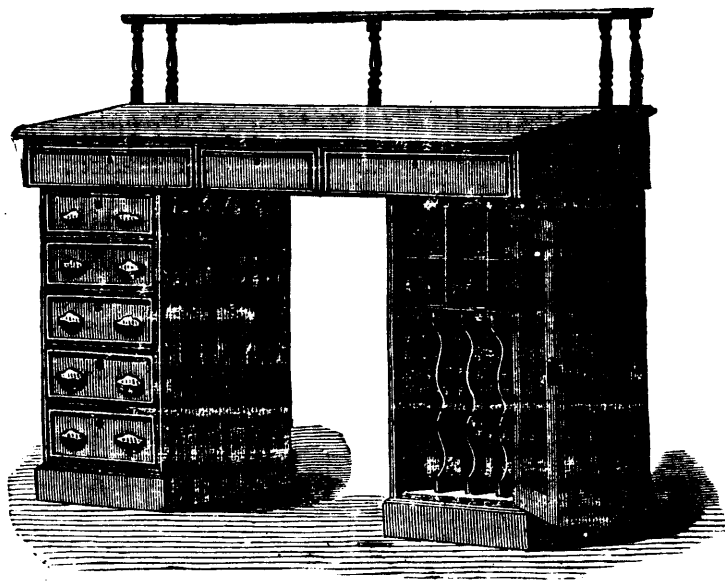
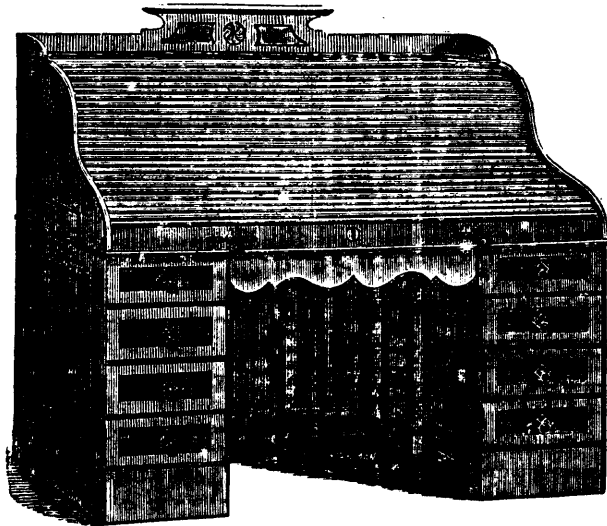
Vins de Sicile,
Liqueurs Francaises,
Cierges,
Huiles,

Statues Carton-pierre.

SENECAL, FRECHON & CIE.
245, Rue Notre-Dame
MONTREAL.

MOBILIER D'OFFICES.

TEES & CO.,
BUREAUX POUR OFFICES.



MOBILIER D'OFFICES.

BIBLIOTHÈQUES SUR PIVOTS, etc., etc.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

TEES & Co.,
No. 11, Rue St-Bonaventure, Montréal.

Cie. d'Imprimerie Canadienne

30, RUE ST. GABRIEL, Montréal.

OUVRAGE COMMERCIAL, UNE SPÉCIALITÉ.

Les ordres nous venant du loin recevront prompt attention.

IMPRIMEUR DU "MONITEUR DU COMMERCE."

PRINCIPALES MAISONS DE LA VILLE DE QUEBEC.

J. B. RENAUD & CIE.**FARINE****Grains, Lard et Saindoux****POISSON****Huile de Morue,
Huile de Loup Marin,****FOIN PRESSÉ ET SEL****JAMBONS FUMES, Spécialité**

- EN GROS -

Nos. 72 à 82, Rue St-Paul**QUEBEC.****RENAUD & Cie.****ED. DOLBEC, Gerant**

IMPORTATEURS

Faïence, Porcelaine, Verrerie, Lampes, Vitres

Etc., Etc., Etc.

**HUILE ASTRALE,
HUILE KEROSENE,
HUILE CANADIENNE.**

On trouvera à notre Etablissement tout ce qu'il faut en Argenterie, Coutellerie Services à Dîner, à Déjeuner, à Dessert et à Toilette.

Lampes pendantes, Lustres, depuis deux à douze lumières.

Le tout au plus bas prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

27, Rue St. Paul, Québec.**LECLERC & LETELLIER**

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Liqueurs

ÉT PROVISIONS

EN GROS ET EN DETAIL

48, Rue St-Paul

(ENTREPOT) RUE ST-ANDRÉ

QUEBEC.**JOSEPH LEPAGE**

IMPORTATEUR

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

SIROPS DES BARBADES

*Thés, Sucres bruts et raffinés,**Sucre d'Erable,**Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine,**Dépôt d'Huile de Charbon,**Chaussures de toutes sortes, etc., etc.***17 et 19, Rue St-James, Québec.****P. GARNEAU & FRERE**

IMPORTATIONS

EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES

ET

Marchandises Canadiennes

CHAPEAUX DE FEUTRE,

TWEEDS CANADIENS,

(UNE SPÉCIALITÉ)

EN GROS SEULEMENT.

Batisse des Sœurs, 48, Rue Saint-Pierre**P. GARNEAU.****QUEBEC.****J. L. MARTINEAU****Marchand de Quincaillerie**

ASSORTIMENT COMPLET DE

FERRONNERIES :

Fer en barres, Acier, Limes, Râpes, Soufflets de Forge, Ferblanc, Etain, Plomb en feuilles, Plomb de Chasse, Verres à Vitres, Bois plié, Verres, Toiles à Voitures, Coutellerie, Outils, etc.

Le tout à prix modérés.

AU COIN DES RUES

St-Pierre, Porche et Union**QUEBEC.****Mountain Hill House****94, 96 ET 98, MOUNTAIN HILL, QUEBEC.**

Nouvellement meublée, confortable sous tous rapports et ayant une excellente table.

Située à proximité du Parlement, des Bateaux à Vapeur des Chemins de Fer Intercolonial et de la Rive Nord.

E. DION & CIE.,
Propriétaires.**HOLT & DEAN****Courtiers et Agents financiers**

Et aussi Agents pour le

LONDON GUARANTEE & ACCIDENT CO.

ET LE

Financial Association of Ontario**No. 82, RUE ST-PIERRE****QUEBEC.**

Actions de Banques et autres valeurs achetées et vendues au comptant ou sur marge. Propriétés foncières et autres achetées et vendues à commission.

Coupons et Dividendes encaissés.

M. Holt & Dean donnent leurs soins au transbordement des Marchandises dont les connaissances leur ont été confiées.

Règlements de comptes vérifiés et balancés.

Amplis détails seront fournis sur la valeur des différentes sécurités de placement.

REFERENCES.

Wm. R. Dean, Caissier Stadacona Bank, Québec; P. MacEwan, Caissier Union Bank of Lower Canada, Québec; James Stevenson, Caissier Quebec Bank, D. R. Wilkie, Caissier Imperial Bank of Canada, Toronto; H. C. Hammond, Caissier Bank of Hamilton, Hamilton; W. J. Anderson, Gérant Bank of Montreal, Brockville; Thomas Workman, Président de la Molson's Bank, Montréal; F. W. Henshaw, Président de la Chambre de Commerce, Montréal; Andrew Thomson, Président de la Union Bank of Lower Canada, Québec; Hon. P. Garneau, Banque Stadacona, Québec; Edwin Jones, Président Quebec and Lewis Ferry Co., Québec. M. M. Ross & Cie.; Allan, Gilmour & Cie.; John Sharples, Fils & Cie.; P. Garneau & Frère; A. Joseph & Sons, et T. Ledroit, marchands, Québec.

JOS. AMYOT & FRERE

IMPORTATEURS DE

d'Articles d'Utilité et de Fantaisie

JOUETS D'ENFANTS

Objets de Feux d'Artifice, etc.

Français, Anglais et Américains

No. 38, RUE SAINT-PIERRE**QUEBEC.****G. A. LAFRANCE**
RELIEUR**Trois Premiers Prix et une Médaille de Bronze à l'Exposition Provinciale de 1877.****MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME****L'Exposition Universelle de Paris**

G. A. LAFRANCE, en remerciant sa clientèle pour son appui, l'assure ainsi que le public en général, qu'il s'efforcera dans l'avenir comme par le passé, de mériter, par son attention, la continuation du patronage qui lui a été accordé.

Tous les ordres qui lui seront confiés, dans toutes les branches de sa profession, seront exécutés avec rapidité. Il fait sa spécialité des **Livres de Comptes**, des **Registres de Paroisse** et des **Comtes** et du **Reglage du Papier**. Livres reliés dans tous les genres, **Cartes montées** et **vernie**, ou reliées en forme de Livres.

Pour plus de détails, s'adresser aux Ateliers.

Nos. 4 et 6, Rue du Sault-au-Matelot
QUEBEC.

PRIX COURANT EN GROS—JEUDI, 17 MARS 1881.

Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.			
		\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.		
Alcalis.				Noix de muscade p. lb.	0 50	0 90		Prunes..... p. lb.	0 05½	0 08½			
Potasse lère per 100 lbs...	4 00	4 05	Clous de Girofle...	0 35	0 45		Amandes en coques " 48 lbs.	0 00	0 08	Avoine No. 2. per 32 lbs.	0 85	0 36	
" 2ème " " "	3 60	3 75	Gingembre Jam " "	0 17	0 20		" Tarragone " "	0 13	0 14	Orge..... " 48 lbs.	0 70	0 75	
Perlasse lère " " "	6 00	0 00	Graine de moutarde " "	0 09	0 09½		Noix " du Brésil..... " "	0 07	0 08	Seigle..... " 56 lbs.	0 85	0 87	
" 2ème " " "	5 25	0 00					Peanuts..... " "	0 07½	0 08	Mais, entrepôt..... " "	0 00	0 00	
Droques et Prod'ts chimiques:				Sucres bruts: Porto Rico " "	0 07½	0 08		Sardines à l'huile..... qrt	0 10½	0 12½	Pois..... per 66 lbs.	0 80	0 82
Alun..... p. 100 lbs.	1 90	0 00	Barbades..... " "	0 07½	0 07½		" demie	0 18½	0 19½	FARINES per Baril:			
Sel de soude..... " "	1 05	1 15	Demerara..... " "	0 00	0 00		Produits de Batty p. doz	4 00	0 00	Extra supérieure. p. brl	5 25	5 30	
Soda ash..... " "	1 70	1 90	Cuba..... " "	0 07½	0 07½		Nabob cornichons.....	4 00	0 00	Extra superfine.....	4 90	5 00	
Bic. de soude..... " "	3 45	3 55	Raffinés blonds.....	0 07½	0 07½		Nabob sauce..... pts	3 50	0 00	Extra de printemps " "	4 60	4 75	
Soude caustique " "	2 75	2 80	Blancs cubes..... " "	0 10	0 10½		Nabob "..... pt	2 75	0 00	Superfine " "	5 75	6 30	
Chlr. de chaux " "	1 60	1 65	Granulés..... " "	0 09½	0 09½		Cornichons mélangés.....	2 80	0 00	Farine de boulang. " "	4 10	4 20	
Sel d'Epsom..... " "	1 25	1 30	Grocers' A..... " "	0 09	0 09½					Fine..... " "	3 70	3 75	
Couperose..... " "	0 90	0 00								Middlings..... " "	3 10	3 20	
Souffre en canon " "	2 25	2 50	Melasses et Sirops: p. Imp. gl							Pollards..... " "	2 45	2 60	
Salpêtre..... par keg.	9 50	10 00	Melasses Barbades.....	0 48	0 52		Sel: Liverpool..... p. sac	0 52½	0 55	En sacs Ont..... p. 100 lbs.	3 10	0 00	
Borax raffiné..... par lb.	0 14½	0 16	" Trinidad.....	0 42	0 44		Factory filled.....	0 90	1 05	De la ville déliv. " "	3 10	0 00	
Camphre amérie. " "	0 38	0 42	" Porto-Rico.....	0 48	0 51		Canadien.....	0 00	0 00	Farine d'avoine " "	3 10	3 20	
Crème de tartre..... " "	0 29	0 30	Sirop extra.....	0 55	0 70					" de maïs " "	3 10	3 20	
Garance..... " "	0 11½	0 12	Bon ordinaire.....	0 44	0 50		Couleurs.			" des sarrazin " "	0 00	0 00	
Indigo madras..... " "	0 50	0 95	Riz: Arracan..... p. 100 lbs.	3 90	4 00		Blanc de Pl' b. p. keg 25 lbs.	1 75	2 25	Graines:			
Gomme arabique " "	0 00	0 00	Sagou..... " "	5 50	6 00		" No. 1.....	1 50	1 75	Graine de Lin p. 60 lbs.	1 30	1 40	
" adragante " "	0 00	0 00	Taploca..... " "	6 75	8 00		" No. 2.....	1 25	1 50	Graine de Tréfle.....	4 75	5 00	
Exl. de B. Campeche " "	0 09	0 10	Arrow root..... " "	10 00	14 00		Blanc de Pl' b. see p. 100 lbs	5 75	6 00	Graine de Mil..... p. 45 "	2 60	2 75	
Sulf. de cuivre..... " "	0 05	0 07	Thés: per lb.				Litharge et minium " "	4 75	5 25				
Pâte de réglisse..... " "	0 19	0 26	Japon com. à moy. " "	0 21	0 24		Rouge de Vénise.....	1 60	2 00	Produits de Ferme.			
Savon bl. Marseille " "	0 12	0 15	" moy. à bon. " "	0 25	0 30		Ocre Jaune..... " "	1 50	1 75	BEURRE:			
Savon marbré " "	0 09	0 00	" bon à choix " "	0 31	0 50		Blanc d'Espagne.....	0 60	0 90	Crémeries..... p. lb.	0 23	0 26	
Huile de ricin..... " "	0 10	0 2	Poudre à canon.....	0 30	0 60		Terre de Pipe.....	0 60	0 95	Comtés de l'Est.....	0 19	0 20	
			Imperial moy. à bon " "	0 30	0 40		Mastique.....	2 50	2 75	Morrisburg..... " "	0 18	0 20	
Epiceries.			" bon à choix " "	0 40	0 50		VERRES A VITRE p. 50 pds			Brockville..... " "	0 16	0 19	
Café: Mocha..... p. lb.	0 28	0 30	Young Hyson ord à bon " "	0 40	0 55		et au-dessous.....			De l'Ouest..... " "	0 14	0 17	
Java..... " "	0 22	0 24	" " bon à choix " "	0 40	0 55		26 x 40.....	0 00	1 70	Kamouraska..... " "	0 14	0 16	
Maracaibo..... " "	0 20	0 22	Congous com. à ord. " "	0 30	0 40		41 x 50.....	0 00	1 80	Fromage ordinaire.....	0 12	0 13	
Jamaica..... " "	0 18	0 20	" bon ord. à bon " "	0 30	0 40		51 x 60.....	0 00	2 15	de choix.....	0 13½	0 15	
Rio..... " "	0 17½	0 18½	" fin à choix " "	0 40	0 55		Grains et Farines.			Ceufs frais en caisse.....	0 17	0 18	
Ceylon..... " "	0 24	0 26	Souchongs.....	0 30	0 55		Canada blanc No. 1.....	1 18	1 20	".....en Bls.	0 16	0 16½	
Chlorée..... " "	0 11	0 11½	Oolongs.....	0 20	0 45		de printemps No. 2.....	1 20	1 22	Sucre d'érable..... p. lb.	0 10	0 12	
Epics: Poivre noir.....	0 12½	0 13	Fruits:				Roux d'hiver.....	1 18	1 20	Sirop.....	0 90	1 00	
Poivre blanc.....	0 20	0 22	Malaga..... p. boîte	2 10	2 20		Michigan Extra blanc.....	0 00	0 00	Provisions.			
Piment.....	0 16	0 17	London Layers.....	2 60	2 70		" blanc No. 1.....	0 00	0 00	Bœuf salé..... p. brl	14 00	14 50	
Quatre épices.....	0 17	0 10	Raisins Valencias p. lb.	0 08½	0 08½		Toledo roux d'hiver No.2	0 00	0 00	Lard salé mess.....	19 50	20 00	
Cannelle.....	0 11	0 14	" Sultanas.....	0 09½	0 10½		Chicago printemps No.2	0 00	0 00				
Macis.....	0 65	0 75	" Corinthe.....	0 06½	0 07		Milwaukee " No.2	0 00	0 00				
			Figues.....	0 15	0 19								

VIAU & FRERE
FABRICANTS DE LA
Célèbre Fleur Préparée
Crackers, Biscuits,
Gateaux, Bonbons, etc.
518 A 524, RUE STE-MARIE
MONTREAL.

JOHN L. CASSIDY & CIE.
IMPORTATEURS DE
Porcelaine, Verrerie, Faïence et Lampes
ARTICLES EN PLAQUE,
Bâtisse des Sœurs:
Nos. 339 & 341, RUE ST PAUL, MONTREAL.

MACHINES A TRICOTER PATEEES DE LAMB
Prix, de \$48 à \$1000 chacune.
Excellentes pour la confection des Gilets, Manteaux, Chemises, Caleçons et Bonneterie sans couture. Pour l'usage des familles et des fabricants. La Machine à tricoter de Tuttle accomplit la cote réelle comme faite à la main, ainsi que les parties du bas et toute la Bonneterie ordinaire; elle tricote les talons soit comme faits à la main ou à la machine.
Pour plus de détails, s'adresser à la Compagnie de la Manufacture de la Machine à Tricoter de Lamb,
64 Rue KING, Est, Toronto.
H. BAILEY, Agent général.

LETOURNEUX, FILS & CIE.
IMPORTATEURS DE
Ferronnerie, Quincaillerie
COUPELLERIE, etc., etc.
Nos. 261 à 265, RUE ST. PAUL
MONTREAL.

CHARLES DRUMMOND
COURTIER
Farine, Fleur, Grains, etc.
26 RUE DES ENFANTS TROUVES
MONTREAL

J. A. GASCON & Cie.
Marchands de Produits à Commission
12, Rue des Enfants Trouvés, Montréal
Achètent Beurre, Fromage, Ceufs et autres produits, ou les vendent à commission.—Informations, telles que prix, etc., données sans délai.
RÉFÉRENCES—M. Moody & fils, Instruments agricoles, Terrebonne.

WILLIAM EVANS
GRAINES DE SEMENCE
Graines de Mil, Trefle, Ble, Orge, etc., etc.
Echantillons et prix donnés sur demande.
89, 91 ET 93, RUE MCGILL
MONTREAL.

AUX PRESSEURS DE FOIN.

MORIN'S PATENT DIMENSION BALE TIE.
LIENS pour FOIN, PAILLE, etc.
DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX
L. E. MORIN, Jr. Marchands a Commission,
30, Rue St. Sacrament, Montreal.

PRIX COURANT EN GROS—JEUDI, 17 MARS 1881.

Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.	
		\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.
Feuillard à cercler p. 100 lb		2 45	2 50	Etamée, No. 2' . . . p. lb.		0 10½	0 11	Martre claire . . . p. pièce		0 50	1 00
Double		2 45	2 50	De Russie, No. 8 . . .		18	0 13½	Vison foncé		0 75	1 50
Fers à cheval :				Du Canada p. boîte		3 45	3 60	" clair		0 25	0 75
Ordinaires . . . p. 100 lbs.		4 00	4 25	Clous coupés à chaud :				" " " " " " " "		5 00	10 00
Patron d'hiver " "		4 50	4 75	De 3 à 6 pces. p. 100 lbs.		2 60	0 00	Rat musqué d'hiver " "		0 05	0 10
En acier		7 00	7 50	De 2½ à 2½ " " "		2 85	0 00	" " du print'ps " "		0 05	0 15
Fers à Repasser . . p. 100 lbs.		3 25	3 50	De 2 à 2½ " " "		3 10	0 00	" " nat sauvage " "		0 25	0 50
Ferblanc :				De 1½ à 1½ " " "		3 35	0 00	B. te puante		0 25	0 75
Coke I C. p. boîte		5 00	5 25	Clous coupés à froid :				Plumes d'autruche sauvage :			
Charbon de bois I C " "		5 75	6 50	De 1½ à 1½ pces. p. 100 lbs.		3 10	0 00	Cap. B. esp. N. 1		7 00	10 00
" " I X " "		7 25	8 50	De 1½ pc.		3 60	0 00	" " No. 2		4 00	6 00
Pour chaque X additionnel, extra. " "		2 00	0 09	Clous		Par cent.		" " No. 3		1 50	4 00
Charbon de bois		5 00	5 50	A river escompte		25	30	Mogador No. 1		6 00	9 00
Fiches :				Pressés		25	30	" " No. 2		4 00	6 00
Coupées, toutes dimensions p. 100 lbs.		2 85	0 00	A finir		20	25	" " No. 3		1 50	4 00
Forgées, de 5 x ¼ à 4 x ½ pc. p. 100 lbs.		4 25	5 25	A quart		20	25	Egypte No. 1		5 00	7 00
Filières et Cousinets, avance sur liste		0 05	0 10	A cheval		42½	45	" " No. 2		2 00	4 00
Tarauls - mères. (Taper Taps) avance sur liste		0 05	0 10	Clous et Broquettes à soulier, escompte		0 20	0 22	" " No. 3		0 75	2 00
Poli, de No. 0 à No. 6, par 100 lbs.		2 90	3 00	Bouons :				Plumes domestiques, \$1 en moins pour les hauts numéros et 25cts à 5cts pour les qualités basses.		0 75	5 00
Passé au feu, de No. 0 à No. 6, par 100 lbs.		3 10	3 20	A voiture escompte		0 65	0 70	Bunches 3 panaches		0 50	4 50
Galvanisé, de No. 0 à No. 6, par 100 lbs.		4 40	4 50	A charrie		net	0 00	Speedoons ½ doz.		0 45	0 75
A tisser, No. 16 . . p. lb.		0 05½	0 06	A poêle		0 10	0 15	Bunches 3 pan. vautour		1 50	5 00
A tuyau de poêle, No. 18, par lb.		0 08½	0 08½	Broquette, Pointes, etc. :				Amazones ½ doz.		1 50	5 00
A clôture, 'Barbed' p. lb.		0 12½	0 13	En paquets escompte		0 30	0 30½	Boos gris naturels p. doz		2 00	5 00
Fil de Laiton, à collets p. lb.		0 40	0 42	A la livre		0 30	0 3½	Esepte 5 p. c. 30 jours.			
Fentes Mallables . . p. lb.		0 11½	0 12	Li nes, Rdpes et Tierspoints : 1re qualité escompte		0 17½	0 20	Laines.			
Encumes		0 15	0 10½	2nde " " " "		0 27½	0 30	Lavée du Canada par lb.		0 25	0 28
Babbit Métal.				Mèches de Turrières . . escompte		0 10	0 15	Etirée		0 30	0 00
Ordinaire p. lb.		0 08	0 08½	Tarrières		0 5	0 00	Extra supér.		0 34	0 35
Extra		0 20	0 22	Vis, Têtes fraisées, escompte		0 30	0 33½	B supérieure		0 32	0 23
Charnières :				Fourrures.				Cap de B. E.		0 18½	0 19
T. et "Strap" p. lb.		0 05½	0 06	Castor par lb.		2 00	2 50	Australie		0 33	0 30
"Strap" et Gonds flétés		0 04½	0 04½	Ours noir p. pièce		3 00	10 00	Tabac.			
Tôle :				Pécan		3 00	8 00	Tabac, droit payé :			
Noire, No. 20 et au-dessous p. lb.		0 02½	0 03	Renard argenté		25	50 00	Prince of Wales, marque		0 36	0 38
Galvanisée, No. 24. " "		0 06½	0 06½	" croisé		2 00	5 00	Nelson's Navy 3s 6s & 4s		0 37	0 41
				Renard rouge		0 50	1 50	Black, Twist 12s		0 36	0 42
				Loup cervier		1 00	2 00	Mahogany Chewing		0 40	0 65
				Martre foncée		1 00	1 25	Solace, Commun		0 34	0 38

H. M. CRAIG
 IMPORTATEUR ET FABRICANT
 Cravates, Faux Cols,
 Foulards en tous genres,
 Chemises,
 Mouchoirs,
 Etc., Etc., Etc.
 321, RUE ST-PAUL
 MONTREAL.

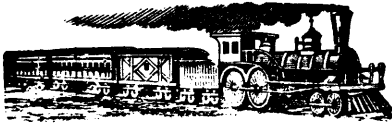
ETABLI EN 1861.
Plumes d'Autruches et de Vautours
 L'assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours pour la saison du printemps sera complet dans toutes ses branches vers le huit mars. Tout ordre par lettre recevra l'attention la plus entière et l'expédition la plus prompte.
J. H. LEBLANC,
 547, Rue Craig, Montreal.

G. BOURGOIN & Cie.
 IMPORTATEURS DE
Marchandises, Nouveautés
 ARTICLES DE FANTAISIE
 Etc., Etc., Etc.
 323, 325 ET 327, RUE SAINT-PAUL
 MONTREAL.

USINE ST. BONAVENTURE.
 Fabrique de Meubles pour Salons,
 Salle à Diner et Chambre à Coucher.
 471 à 481, Rue St. Bonaventure, Montreal.
J. A. I. CRAIG.



Ustensiles Perfectionnés de Blanchissage
 DE
STREETER.
 STRAPS COMMODES POUR LIVRES ET CHALES
 Fabriqués et vendus au commerce exclusivement par
N. R. STREETER & CIE.
 162, Rue St-Jacques
 MONTREAL.
 Ces Fers comprennent tous les perfectionnements pour le tuyautage, le repassage et le brillantage du Linge. Ils sont plaqués au Nickel; les poignées en sont froides et la chaleur est centrifuge. Ils combinent dans le même Fer le tuyautage et le polissage. Demandez le Catalogue illustré et la liste des prix.
E. F. CURRIE,
 Gérant pour la Puissance du Canada.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'Heures.

A PARTIR DE

JEUDI, 23 Decembre 1880,

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPR'SS.
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	1.30 A M	8.30 A M	5.15 P M
Arrivée à Ottawa.....	11.30 A M	1.10 P M	9.55 P M
Départ d'Ottawa pour Hochelaga.....	12.10 A M	8.10 A M	4.55 P M
Arrivée à Hochelaga..	10.30 A M	12.50 P M	9.35 P M
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.00 P M	8.00 P M	10.00 P M
Arrivée à Québec.....	8.00 A M	9.55 P M	6.30 A M
Départ de Québec pour Hochelaga....	5.30 P M	10.10 A M	10.00 P M
Arrivée à Hochelaga..	8.00 A M	5.00 P M	6.30 A M
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme....	5.30 P M		
Arrivée à St-Jérôme..	7.15 P M		
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga....	6.45 A M		
Arrivée à Hochelaga..	9.00 A M		
Départ de Hochelaga pour Joliette.....	5.00 P M		
Arrivée à Joliette....	7.25 P M		
Départ de Joliette pour Hochelaga....	6.00 A M		
Arrivée à Hochelaga..	8.20 A M		

(Trains Locaux entre Hull et Aylmer.)
Les trains quitteront la station du Mile-End sept minutes plus tard.

De magnifiques Chars-Palais sont attachés à tous les convois de Passagers, et des Chars-Dortoirs sont attachés aux convois de nuit.

Les trains qui vont à Ottawa ou qui en reviennent se relient avec les Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P.M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL : 13, Place d'Armes.

BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St-Jacques, Montréal.

QUÉBEC : vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis.

L. A. SÉNÉCAL,
Surintendant-Général.

A LOUER, QUEBEC.



Cette propriété de valeur, voisine du terminus du chemin de fer du Nord, au Palais, anciennement occupée par l'hon. Thomas McGreevy. †

La propriété, 275 pieds carrés, est bornée par quatre rues, et le chemin de fer du Nord passe sur cette propriété.

Il y a sur cette propriété une bâtisse en pierre de 76 pieds sur 36, une bâtisse en briques, 105 pieds sur 37, et autres bâtisses.

Le tout très propre à servir de fabrique de chars ou de roues de chars, ou autres fabriques.

Possession immédiate.

— AUSSI —

Sur la rue St-Paul : Magasins et Maisons.

Prix modéré.

S'adresser à

J. B. RENAUD,

Québec,

ou au *Moniteur du Commerce*, Montréal.

LE MOULIN UNIVERSEL.

(BREVET NEWELL.)

Ce moulin donne des résultats parfaits pour la pulvérisation du quartz, des phosphates, du manganèse, zinc, des os crus ou cuits, du soufre, des produits chimiques, des coquilles d'huîtres, cornes, argile de la Caroline du Sud, craie, ciment, liège maïs, moulée et autres céréales, cafés, épices, sucre en pains, moutarde, graines de lin, débris de porc et de bœuf, colle, mica, revêtements de fonderie, noir animal, terre réfractaire, etc. Le quartz est pulvérisé à une remarquable finesse à raison de dix tonnes par jour ; il en est de même pour tous les phosphates les plus durs. Les céréales sont réduites en farine en employant seulement un dixième de la force aussi rapidement que par les dix jours de meule.

Les moulins fonctionnent au No. 572, rue William, écluse St-Gabriel.

S'adresser à l'agent général au Canada,
No. 26, RUE DE L'HOPITAL, A MONTRÉAL.

LA PLUME MACKINNON



La plume commerciale du siècle, contenant de l'encre pour une semaine, garantie pour trois ans. Description, Pamphlets adressés sans frais sur demande.

C. W. YOUNG,

Box 500, STRATFORD, Ont.

Agent général pour le Canada.

AKERMAN, FORTIER & Cie.

PAPETIERS EN GROS

Imprimeurs, Lithographes et Fabricants de Livres de Comptes

FOURNITURES DE BUREAUX

256 et 258, Rue St-Jacques

MONTREAL.

J. B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS

Nos. 12 et 14 Rue St-Vincent

MONTREAL.

CIRAGE ACME DE WOLFF

pour Chaussures d'Hommes, de Femmes et d'Enfants. La pluie ni la neige ne peuvent le traverser ; il ne gèle pas, ni ne se casse, ni ne s'écaille ; il dure plusieurs semaines et conserve le cuir. Deux applications par mois sont suffisantes. Il faut laver sa chaussure quand elle est ternie. Demandez le Cirage ACME, le meilleur et le moins cher, chez les Cordonniers, Epiciers et Droguistes, et au Magasin de

J. A. STE-MARIE & Cie.

No. 5, Rue Saint-Sacrement, MONTRÉAL.

Encore Whiskey,

PLUS SAIN QUE L'EAU-DE-VIE.

Encore Whiskey,

PLUS PUR QUE L'EAU-DE-VIE.

Encore Whiskey,

BON PAR EXCELLENCE.

OGILVY & CO.

J. BARSALOU & CIE.

Fabricants de Savon,

BUREAU ET USINE :

Coin des Rues Ste. Catherine
et Plessis.

MONTREAL.

Prevost, Hebert & Prevost

Importateurs de

FERRONNERIES,

QUINCAILLERIES,

COUTELLERIE, ETC.

No. 269 RUE ST. PAUL

MONTREAL.

BOURSE DE MONTREAL.

La table suivante donne le cours le plus haut et le cours le plus bas pour chaque jour de toutes les valeurs cotées à la Bourse, ainsi que le nombre d'actions vendues pendant la semaine.

NOMS DES VALEURS.	Valeur d'Emission.	Dernier Dividende sem-annuel.	Jeudi.		Vendredi.		Samedi.		Lundi.		Mardi.		Mercredi.		Total des ventes.	Prix à la clôture.
			Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.		
British North America.....	£50	2½ p.c.	142½	143	142½	142½	143	143½	143	143½	143	143½	143	143½	1415	142½
du Commerce.....	\$50	4 p.c.	90	90	90	90½	90	90	90	90	90½	90½	90	91	225	91
du Dominion.....	50	4 p.c.	90	90	90	90½	90	90	115	115	90½	90½	115	116	27	91
du Peuple.....	50	2½ p.c.	65	65	65	66	65	65	65	65	65	65	65	66	17	115
des Cantons de l'Est.....	50	3½ p.c.	142½	142½	142½	143	142½	142½	143	143	144	144½	144½	144½	75	65
d'Echange.....	100	8½ p.c.	142½	142½	142½	143	142½	142½	119½	120½	144	144½	144½	144½	25	144½
Fédérale.....	100	4 p.c.	74	74	74	74	75	75	75	75	76	76	74½	74½	5	74
de Hamilton.....	100	3½ p.c.	99	99	99	99	99½	99½	99	99	100	100½	100½	102	177	101½
d'Hochelaga.....	100	2½ p.c.	99	99	99	99	99½	99½	99	99	100	100½	100½	102	177	101½
Impériale.....	100	3½ p.c.	118½	119	118½	119½	119½	119½	119	119½	119½	119½	119½	119½	387	119½
Jacques-Cartier.....	25	2½ p.c.	111½	112	111½	112	111½	111½	111½	111½	111½	112	108	109	192	108
Maritime.....	100	3 p.c.	184½	185	185½	186½	187	187½	186	187½	186½	186½	186½	186½	3180	186½
des Marchands.....	50	3 p.c.	100½	100½	100½	100½	100½	101	100½	100½	100½	101	101	102	1663	101
Molson.....	200	4 p.c.	149	149½	149½	149½	149½	150	149	150	149½	150	149½	150	748	149½
Montréal.....	50	3½ p.c.	90	91	90	90½	90½	90	90	90½	91	91	35	35	90	91
Nationale.....	40	3 p.c.	128½	129½	129	129½	129½	130	130	131½	129½	130½	129½	129½	1569	129½
d'Ontario.....	100	3 p.c.	100½	100½	100½	100½	100½	101	100½	100½	100½	101	101	102	225	91
Québec.....	100	3½ p.c.	117	118	117	118	117	117	117	117	116	117	117	117½	2125	156
Standard.....	50	3 p.c.	62	63½	62	62½	63	63½	60½	63½	62	62½	61½	62½	2875	62½
Toronto.....	100	3½ p.c.	123	123	123	123	122	122	123	123	123	124½	125	100	124½	
de l'Union.....	100	2 p.c.	125	125½	125½	125½	125½	125½	125	125	120	125	125	126	25	125
de Ville-Marie.....	100	2 p.c.	125	125½	125½	125½	125½	125½	125	125	120	125	125	126	25	125
Télégraphe de Montréal.....	40	4 p.c.	128½	129½	129	129½	129½	130	130	131½	129½	130½	129½	129½	1569	129½
Télégraphe du Dominion.....	50	2½ p.c.	90	92	91½	92	92	92	91	91½	90½	90½	90½	91	225	91
Gaz de la ville de Montréal.....	40	5 p.c.	154½	155	155	156½	156½	157	157	157	156½	157	156	156	2125	156
Chars Urbains.....	50	5 p.c.	117	118	117	118	117	117	117	117	116	117	117	117½	95	117
Navigation de Richelieu et Ontario.....	100	62	63½	62	62½	63	63½	60½	63½	62	62½	61½	62½	2875	62½
Cie de la Manuf. de Coton Hudon.....	100	123	123	123	123	122	122	123	123	123	124½	125	100	124½	
Cie de la Manuf. de Coton du Canada.....	100	195	195	195	200	200	200½	195	195	195	195	195	195	25	195
Cie de la Manuf. de Coton de Montréal.....	100	125	125½	125½	125½	125½	125½	125	125	120	125	125	126	25	125
Cie de la Manuf. de Coton de Dundas.....	100	125	125½	125½	125½	125½	125½	125	125	120	125	125	126	25	125
Montreal Obligations du Havre, 6 0/0.....
Montreal Obligations de la ville, 7 0/0.....
Dominion Obligations, 6 0/0.....
Dominion Obligations, 7 0/0.....
Dominion Obligations, 5 0/0.....

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIES CANADIENNES.—COURS DES ACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL.

NOMS DES COMPAGNIES.	Nombre d'Actions.	Dernier Dividende Annuel.	Valeur de l'Emission	Montant payé par Action	Valeur pour cent.
British American Fire & Marine.....	10,000	5 — 6 m.	\$50	\$50	149
Canada Life.....	2,500	7½ — 6 m.	400	50	316
La Citoyenne.....	11,800	100	20
Confederation Life.....	5,000	5 — 6 m.	100	10	200
Sun Montreal Life & Accident.....	5,000	4 — 6 m.	100	12½	100
Québec Feu.....	5,000	10	100	65	100
Western Assurance.....	20,000	7½ — 6 m.	50	20	219½
Royale Canadienne.....	20,000	5	50	15	55
Accident Insurance Co. of Canada.....	2,500	8 per ct.	100	20
Canada Guarantee Co.....	2,335	8 per ct.	50	20

COMPAGNIES ANGLAISES.—COURS DE LA BOURSE DE LONDRES.

NOMS DES COMPAGNIES.	Nombre d'Actions.	Dernier Dividende Annuel.	Valeur de l'Emission	Montant payé par Action	Valeur pour cent.
Briton Medical Life.....	20,000	10	£10	2
Briton Life Association.....	50,000	10	1	1
British & Foreign Marine.....	50,000	50	20	4	21½
Commercial Union Fire, Life & Marine.....	50,000	30	50	5	28
Edinburgh Life.....	5,000	10	100	15	38
Guardian Fire & Life.....	20,000	13	100	50	75½
Imperial Fire.....	12,000	£7 p. s.	100	25	156
Lancashire Fire & Life.....	100,000	30	20	2	8½
Life Association of Scotland.....	10,000	15	25	12½	65
London Assurance Corporation.....	35,862	48	25	6½
London & Lancashire Life.....	10,000	10	10	1 7-20	23½
Liverpool & London & Globe Fire & Life.....	£391,752	70	20	22-19	54½
Northern Fire & Life.....	30,000	70	100	55	63½
North British & Mercantile Fire & Life.....	40,000	56	50	309
Phoenix Fire.....	6,723	£21 p. s.	1	1½
Queen Fire & Life.....	200,000	30	20	3	34½
Royal Insurance Fire & Life.....	100,000	60	10
Scottish Commercial Fire & Life.....	125,000	22½	10	1	1½
Scottish Imperial Fire & Life.....	50,000	6	10	3	13½
Scottish Provincial Fire & Life.....	20,000	15	50	77	75
Standard Life.....	10,000	58½	50

Cours à Londres des Obligations Fédérales, de celles des Gouv. Prov. et des Actions des Chemins de Fer.

OBLIGATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.	Londres Fev. 25 1881
Gouv. Cana. p.c. Jan. et Juil. 1870-81 ..	102
Do 6 p.c. 1882-4, Janvier et Juillet	105
Do 5 p.c. 1885, Janvier et Juillet	105
Do 5 p.c. Insurance Stock	105
Do Dom. Stock of 1903, Avril et Oct.	115
Do Dom. Stock of 1904, 4 p.c.	104
Do do 1904, Insurance Stock, 4 p.c.	104½
Nou.-Brunswick, 6 p.c. Janv. et Juil.	112
Nou.-Écosse, 6 p.c. 1886	108
Québec, 5 p.c.	109
Colombie-Britannique, Oct. 1907	118
ACTIONS ET OBLIGATIONS DES CHEMINS DE FER.	
Atlantic & St. Lawrence Shs., 6 p.c.	132
Do 6 p.c. St. Mt. Bonds
Do do 3rd Mort. 1891
Buffalo & Lake Huron, 6 p.c. 1st Mt.	122
Do do 5 p.c. 2nd Mort.	122
Do Preference	11½
Canada Central, 5 p.c. 1st Mt. Bonds	108
Canada Southern, 1st Mt., 3 p.c.
Grand Trunk of Canada	22½
Do Eq. Mt. Bonds, 1st charge, 6 p.c.	104
Do do 2nd do do	126
Do do 1st Pref. Stock	102
Do do 2nd do	94
Do do 3rd do	47
Do 5 p.c. Perp. Deb. Stock	112
Great Western of Canada	15½
Do 6 p.c. do do 1890	112
Do 5 p.c. Pref. Conv.	105
Do Perpetual, 5 p.c. Debent Stock	109
Hamilton and N. W.	108
N. of Canada, 2½ p.c. Stg., 1st Mort.	103
N. of Canada, 6 p.c. 1st Pref. Bonds	102
Do 6 p.c. 2nd do	70
Do 5 p.c. 1st Mort.	108
Northern Extension, 6 p.c.	108
Do do 6 p.c. Imp. Mt.	88
Well, Grey & Bruce, 7 p.c. Bds., 1st Mt.	82
T. G. & B., 6 p.c. Bonds, 1st Mort.	94
St. Lawrence & Ottawa, 6 p.c. Bonds

Assurance.

La Citoyenne

CIE D'ASSURANCE DU CANADA

INCORPORÉE EN 1864.

Bureau Principal:

BATISSE DE LA CIE LA CITOYENNE

RUE ST-JACQUES, Montreal.

Sir HUGH ALLAN, *Prés.* | HENRY LYMAN, *Vice-Pr.*
G. E. HART, *Gérant.* | ARCH. MCGOUN, *Sec.-Tr.*

Capital souscrit \$1,188,000.00

Capital payé 247,516.67

Montant déposé au Gouvernement 112,000.00

Actif 352,101.20

Sécurité des Assurés 1,211,017.40

Revenues brutes pour l'année finis-

sant le 31 Décembre 1880 \$171,925.37

Total des pertes payées au

1er Janvier 1881 1,648,176.00

ALFRED PERRY

Ex-Gérant-Général de la ROYALE CANADIENNE

AGENT pour la ville de Montréal.

Assurance.

LE PHENIX

DE LONDRES

Cie d'Assurance contre l'Incendie

Etablie en 1792.

AGENCE ETABLIE AU CANADA EN 1804.

Les pertes payées depuis l'établissement de
la Compagnie excèdent

Douze millions de Livres Stg.

La balance en réserve pour le paiement des
pertes par le feu seulement dépasse

£600,000 STG.

Responsabilité des Actionnaires illimitée.

GILLESPIE, MOFFATT & CIE.

AGENTS-GÉNÉRAUX

POUR LA PUISSANCE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

12 rue Saint-Sacrement, Montréal.

R. W. TYRE, GÉRANT.

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A partir du 20 Novembre 1880, les Trains directs
à Passagers partiront tous les jours (Dimanches),
comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis.....	8.10 A. M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup.....	12.50 P. M.
“ à Trois-Pistoles.....	2.00 “
“ à Rimouski.....	3.46 “
“ à Campbellton [souper].....	8.32 “
“ à Dalhousie.....	9.08 “
1 à Bathurst.....	11.12 “
“ à Newcastle.....	12.50 A. M.
“ à Moncton.....	4.00 “
“ à St-Jean.....	7.30 “
“ à Halifax.....	12.30 P. M.

Ces Trains viennent en connexion à la Junc-
tion des Chaudières avec les Trains du Grand
Tronc partant de Montréal à 10 heures P. M.Les Trains pour Halifax et St-Jean se rendent
à leur destination le Dimanche.Les Trains qui partent d'Halifax à 2.45 P.M., et
St-Jean à 7.5 P.M., et qui arrivent à Montréal à
6.90 A.M., après s'être reliés à la courbe de la
chaudière aux Trains du Grand Tronc, qui par-
tent à 7.55 P.M., passant la journée du dimanche
à Campbellton.Le char Pulman qui part de Montréal les Lundi,
Mercredi et Vendredi, se rend directement à Ha-
lifax u'il quitte pour St-Jean les Mardi, Jeudi et
Samedi.Pour informations concernant le prix des billets
de passage, le taux du fret, l'arrangement des
trains, etc., s'adresser àG. W. ROBINSON, Agent,
120, Rue St-François-Xavier (ancien Bureau
de Poste) Montréal.D. POTTINGER,
Surintendant-en-Chef.

LA ROYALE

Cie d'Assurance de Liverpool et de Londres SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

RESPONSABILITÉ ILLIMITÉE DES ACTIONNAIRES.

CAPITAL \$10,000,000
FONDS PLACÉS 21,000,000
REVENU ANNUEL 5,000,000

Bureau Principal pour le Canada, MONTREAL.

Toute espèce de propriété assurée à de taux modérés. Assurances sur
la vie effectuées sous les formes les plus favorables.

— AGENTS PRINCIPAUX —

H. M. GAULT, | W. TATLEY.

La Souveraine

CIE D'ASSURANCE contre l'INCENDIE

CAPITAL AUTORISÉ \$1,000,000
CAPITAL SOUSCRIT \$600,000
Dépot au Gouvernement de la Puissance \$125,000

Président, L'Hon. A. MACKENZIE, M. P.

Vice-Président pour la Province de Québec, L'Hon. J. H. BELLEROSE.

Secrétaire-Trésorier pour la Province de Québec, S. E. LEFEBVRE.

P. E. BOY,
Inspecteur.G. A. BANKS,
Gérant.

LA ROYALE CANADIENNE

Cie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie.

Président, ANDREW ROBERTSON, ECUYER,

Vice-Président, HON. J. R. THIBAudeau,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON.

JAMES DAVIDSON, Gérant du Département du Feu.

HENRY STEWART, Gérant du Département Maritime.

Bureau Principal: 160 Rue St-Jacques, Montreal

LA METROPOLITAINE

Société Mutuelle de Bienfaisance

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71.

BUREAU PRINCIPAL:

215, RUE ST-JACQUES, SALLE NORDHEIMER, MONTREAL.

Président—WILLIAM DONAHUE, Marchand.

Vice-Président—ROBERT EVANS (de Evans Bros.)

Gérant-Général—A. W. BISSON.

Directeurs.

JOHN WANLESS, M.D., Université de Toronto, L.F.P., Glasgow, M.C.P.S.,
Ontario et Québec.

EDWARD HOLTON, Avocat.

G. BOIVIN, Manufacturier et Directeur de l'Assurance Mutuelle de Mont-
réal contre le Feu.

C. H. LETOURNEUX, Directeur de la Banque d'Hochelega.

J. L. LEPROHON, Vice-Consul d'Espagne. FABEN VANASSE, M. P.

HENRY HOWISON, A. W. BISSON,
Inspecteur en Chef, Gérant.

Appréciation de son Excellence le Marquis de Lorne sur cette Institution.

"C'est dans des associations semblables aux vôtres que se trouvent ces
principes de mutuel secours et de support qui relient les sociétés entre elles.
"On y enseigne aussi l'importance de faire des épargnes durant le temps
de la jeunesse, de la santé et de l'énergie de se créer des ressources pour le
vieil âge et la pauvreté, et pour ceux laissés derrière nous dans la détresse;
et de cette manière on forme des habitudes d'économie parmi un grand
nombre de vos concitoyens. En conséquence, votre Association rencontre
mes plus sincères souhaits pour sa prospérité, et j'espère que ses bienfaits
continueront à se répandre dans toutes les parties de la Puissance.

"Signé, LORNE"